



HAL
open science

Représentations sociales de la surdité : de la définition au discours : cas de la langue des signes et de l'implant cochléaire

Widad Boumaiz

► **To cite this version:**

Widad Boumaiz. Représentations sociales de la surdité : de la définition au discours : cas de la langue des signes et de l'implant cochléaire. Linguistique. 2011. dumas-00608352

HAL Id: dumas-00608352

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00608352v1>

Submitted on 12 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



*Représentations sociales de la surdit  :
De la d finition au discours
Cas de la langue des signes et de l'implant
cochl aire*

Mlle BOUMAIZ
Widad

Sciences du langage

M moire de master 1 recherche – 27 cr dits -
sp cialit  langage et surdit 
sous la direction de Madame Agn s MILLET

Ann e 2010-2011

REMERCIEMENTS :

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Agnès Millet pour sa bienveillance, sa patience et ses commentaires indulgents.

Je souhaite aussi remercier tout particulièrement ces femmes, dont je ne peux citer le nom mais qui se reconnaîtront, qui m'ont accordé du temps pour répondre à mon questionnaire sans que la moitié de ce mémoire n'aurait pas abouti.

SOMMAIRE:

<u>O- Introduction</u>	p.6
<u>I-Définition de représentation sociale:</u>	p.8
1- Concept de représentation sociale	p.8
a- MANNONI et la théorie de la naissance d'une représentation sociale...	p.9
b- ABRIC et la théorie du système central et périphérique.....	p.10
c- JODELET et la théorie du fonctionnement de la représentation sociale....	
.....	p.11
c.1- D'après JODELET.....	p.11
c.2- Nouvelle approche.....	p.12
2- Représentation sociale dans le champ de la surdité	p.14
a- Vision anthropologique versus déficitaire.....	p.14
b- Succès de l'oralisme: le pourquoi du comment.....	p.14
<u>II- Bref historique:</u>	p.16
1- De l'Antiquité à l'aube du 17ème: entre amalgame et torture	p.16
2- Le 17ème siècle: prémices d'une possible éducation des sourds	p.17
3- Le 18ème siècle: une éducation démocratisée	p.19
4- Le 19ème siècle: un siècle mitigé pour le devenir de la langue des signes	p.20
5- le 20ème siècle à nos jours: apogée de l'oralisme et émergence de ses outils	p.21
a- La naissance de l'implant cochléaire.....	p.21

b- La langue des signes et implantation sur les enfants: période de législation.....	p.22
c-Quand les progrès de la science cristallisent la divergence des deux visions.....	p.23
III- Méthodologie:	p.24
1- L'analyse des dictionnaires	p.24
2- L'analyse des questionnaires	p.26
IV- Analyse:	p.27
<u>Chapitre 1: Les dictionnaires</u>	p.27
1- Constat général	p.27
2- Des représentations dans les définitions	p.27
a-Définition de la surdité: omniprésence de la vision médicale.....	p.28
a.1- Dictionnaires usuels: du vice à l'affaiblissement.....	p.28
a.2- Dictionnaires analogiques: comparaison dangereuse.....	p.30
a.3- Dictionnaires médicaux: quand la surdité limite la pensée.....	p.32
b- Définition de la langue des signes: un langage limité et invisible.....	p.34
b.1- Dictionnaires usuels: langage sans domicile fixe des sourds-muets.....	p.34
b.2- Dictionnaires analogiques: un langage non défini.....	p.38

b.3- Dictionnaires médicaux: un langage limité pour un esprit limité.....	p.40
<u>Chapitre 2: Les questionnaires</u>	p.42
1- Présentation	p.42
2-Ancrage des représentations sociales : quand les définitions des dictionnaires se retrouvent dans les discours des individus	p.43
a- La discrimination de la part des entendants... ..	p.43
b- ... Mais aussi de la part des Sourds.....	p.45
c- Rencontre avec les stéréotypes quotidiens de la surdit�.....	p.48
3-Langue des signes et implant cochl�aire : un mariage possible? p.51	
a- Langue des signes: une langue n�cessaire mais limit�e.....	p.51
b- Implant cochl�aire: un outil rassurant et avant tout social....	p.54
c- Langue des signes et implant cochl�aire: pr�mices d'une cohabitation.....	p.56
<u>V- Conclusion</u>	p.58
<u>VI-Bibliographie</u>	p.60
<u>VII-Sitographie</u>	p.62
<u>VIII- Annexes</u>	p.63
1-Annexes 1 : Les t�moignages	p.63
2-Annexes 2 : Les d�finitions	p. 85

O-INTRODUCTION

La surdit  se d finie comme telle :

«Diminution tr s importante ou inexistence totale de l'audition, qu'elles soient cong nitaless ou acquises.¹ »

Mais peut on r ellement r duire la surdit  qu'  une simple d ficiencess auditive ? Est-ce-que chaque "handicap" a pu d velopper un moyen linguistique pour communiquer comme la langue des signes pour la surdit  ? Est-ce-que les personnes touch es par l' "handicap" se sentent appartenir autant   une communaut  que les personnes sourdes   la communaut  Sourde ?

Tant de questions qui posent d'embl e le paradoxe de la surdit  et qui expliquent aussi les divergences de repr sentations sociales de cette derni re. D'un c t , dans la vision m dicale, la surdit  est r duite   un handicap auditif et d'un autre c t , dans la vision anthropologique, la surdit  est consid r e au sens plus large comme une diff rence. Nous concernant, nous voulons indiquer d s   pr sent que nous nous trouvons du c t  de la vision anthropologique tout simplement parce que nous ne pouvons r duire une personne   une seule caract ristique physiologique et que nous croyons r ellement en une communaut  Sourde ainsi qu'  sa langue propre.

Dans le champ de la surdit , nous avons d cid  de nous int resser plus particuli rement aux repr sentations sociales de l'implant cochl aire et de la langue des signes. Nous voulions en quelque sorte comparer les deux aspects de la surdit  en m me temps avec la vision m dicale repr sent e par l'implant cochl aire d'un c t  et la vision anthropologique repr sent e par la langue des signes de l'autre.

Dans cette pr sente  tude, nous  tudierons, dans un premier chapitre, ces repr sentations sociales de la surdit  pr sentes dans les dictionnaires et   travers des t moignages. Il nous paraissait int ressant de travailler sur le dictionnaire car il s'agit du

1 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/surdit%C3%A9/75649>

livre le plus populaire et le plus consulté pour rechercher un terme ou une orthographe. En cela le dictionnaire est clairement une référence linguistique en terme de définition des notions. Il nous permet aussi de comparer les définitions, de voir et de qualifier une évolution de ces définitions sur une période donnée.

Concernant les témoignages, il est toujours intéressant de recueillir de nouveaux points de vue, dans notre cas de femmes sourdes implantées, afin d'avoir une vue précise à un moment donné, certes non généralisable mais existante, des représentations sociales de la surdité en France. Ces témoignages constitueront notre second chapitre.

PROBLEMATIQUE

Quelles sont les représentations sociales de l'implant cochléaire et de la langue des signes dans les dictionnaires et les discours?

Est-ce-que les représentations sociales trouvées dans les dictionnaires évoluent-elles dans le temps?

Existe-il un lien entre définition des dictionnaires et discours des interrogées?

I-DEFINITION DE REPRESENTATION SOCIALE ET LES
REPRESENTATIONS SOCIALES DE LA SURDITE :

1-Le concept de représentation sociale

D'après le dictionnaire des sciences humaines (2004), on définit une représentation sociale comme ceci :

«"les pompiers sont des gens courageux, qui font un métier difficile; le sport, c'est bon pour la santé; les hommes politiques sont tous corrompus." Voilà le type de lieux communs que l'on peut entendre à tout propos. Le propre de ces représentations courantes est de fonctionner comme des "clichés" qui réduisent une réalité complexe à quelques éléments saillants (pas toujours faux d'ailleurs) et de s'en servir comme guide de lecture du monde. L'étude de ces opinions, de ces stéréotypes et de ces préjugés a été l'un des thèmes fondateurs de la psychologie sociale.»

Nous retiendrons qu'une représentation sociale est partagée par un certain groupe social particulier, qu'elle reprend des éléments significatifs d'un objet mais peut ne pas pour autant rester fidèle à ce dernier donc elle peut être considérée comme un cliché ou un stéréotype mais pas que. Elle provoque ainsi une façon particulière de penser et a fortiori d'être car d'une certaine manière notre jugement guide notre comportement. Enfin l'étude de ces représentations sociales était et reste toujours un concept relevant de la psychologie sociale mais dorénavant nous l'observons dans d'autres domaines tels que la sociologie par exemple.

Mais qu'en est-il de la naissance de la représentation sociale et de sa possible évolution? Quels sont les mécanismes qui entrent en jeu dans ces deux phénomènes?

Pour répondre à ces questions, nous nous intéresserons à trois auteurs, MANNONI, ABRIC et JODELET. Les travaux de MANNONI nous permettront d'expliciter la naissance d'une représentation sociale, ceux d' ABRIC de définir la composition d'une représentation sociale via la théorie du système central et périphérique et ceux de JODELET, grâce à son schéma récapitulatif, nous permettra d'envisager le fonctionnement ainsi que l'espace d'étude des représentations sociales. Ainsi nous aurons le "parcours" d'une représentation sociale de sa naissance jusqu'à sa fin.

a- MANNONI et la théorie de la naissance d'une représentation sociale

D'après MANNONI² :

«Les représentations sociales ont toujours un sujet et un objet, elles sont la représentation de quelque chose pour quelqu'un, elles s'élaborent à partir de matériaux très divers [...] : images, formules sémantiques, réminiscences personnelles ou souvenirs collectifs (mythes, contes), clichés dérivés de la connaissance vulgaire (dictons, croyances, superstition), idée reçue (préjugé, stéréotype...).»

Ici, MANNONI explicite clairement qu'une représentation sociale peut naître et se construire via différents matériaux qu'ils soient partagés socialement ou non.

Grâce à cette définition, on note bien qu'une représentation sociale naît et se construit sur deux niveaux : individuel via l'expérience personnelle et collectif via le groupe social.

Maintenant que la représentation sociale est née, nous allons passer aux caractéristiques de cette dernière. Nous allons voir grâce à ABRIC quels sont les mécanismes qui composent la représentation sociale et comment peut elle évoluer vers une autre représentation ou alors disparaître.

² Les représentations sociales,(1998) page 120

b- Théorie du système central et périphérique d'ABRIC

Le tableau³ suivant (Tab1) présente les caractéristiques des systèmes, central et périphérique, de la représentation sociale selon ABRIC:

Système central	Système périphérique
<ul style="list-style-type: none"> ♣ Lié à la mémoire collective et à l'histoire du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Permet l'intégration des expériences et histoires individuelles
<ul style="list-style-type: none"> ♣ Consensuel (définit l'homogénéité du groupe) 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Supporte l'hétérogénéité du groupe
<ul style="list-style-type: none"> ♣ Stable ♣ Rigide ♣ Cohérent 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Souple ♣ Supporte des contractions
<ul style="list-style-type: none"> ♣ Résiste au changement 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Évolutif
<ul style="list-style-type: none"> ♣ Peu sensible au contexte immédiat 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Sensible au contexte immédiat
<ul style="list-style-type: none"> ♣ Fonction : <ul style="list-style-type: none"> ○ génère la signification de la représentation ○ détermine son organisation 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Fonction : <ul style="list-style-type: none"> ○ permet l'adaptation à la réalité concrète ○ permet la différenciation du contenu ○ protège le système central

Tab1 : Caractéristiques du système central et du système périphérique d'une représentation sociale.

Selon l'auteur, la représentation sociale est donc composée de deux systèmes. Le premier, le système central, est le cœur de la représentation sociale car il produit la signification et l'organisation de la représentation sociale. Ce système est donc obligatoire pour que la représentation existe. Mais pour que cette représentation demeure, le système central doit être protégé d'où la présence du système périphérique.

3 ABRIC (1994) p.80

Grâce à sa malléabilité, il protège au maximum le noyau central de toute modification en s'adaptant aux évolutions de la réalité. Ils sont donc évolutifs, en cela ils peuvent protéger le noyau central mais aussi le faire évoluer indirectement si la réalité est en désaccord avec la signification générée par le système central. Ainsi la représentation sociale évoluera vers une autre signification et deviendra une nouvelle représentation sociale. Le système périphérique peut même aller jusqu'à détruire la représentation sociale si cette dernière est trop en désaccord avec la réalité. Nous pourrions comparer cette idée grâce à l'évolution des espèces animales par exemple : ce sont uniquement celles qui se sont adaptées aux différents changements climatiques qui ont survécu, les autres ont disparu car elles n'ont pas su ou pu évoluer de manière à supporter cette nouvelle réalité. À l'image de cette métaphore, un individu doit adapter ses représentations sociales à la société si il veut être accepté et évoluer socialement. Nous pouvons donc affirmer que le système périphérique est un système à double tranchant : il peut protéger mais aussi détruire la représentation sociale.

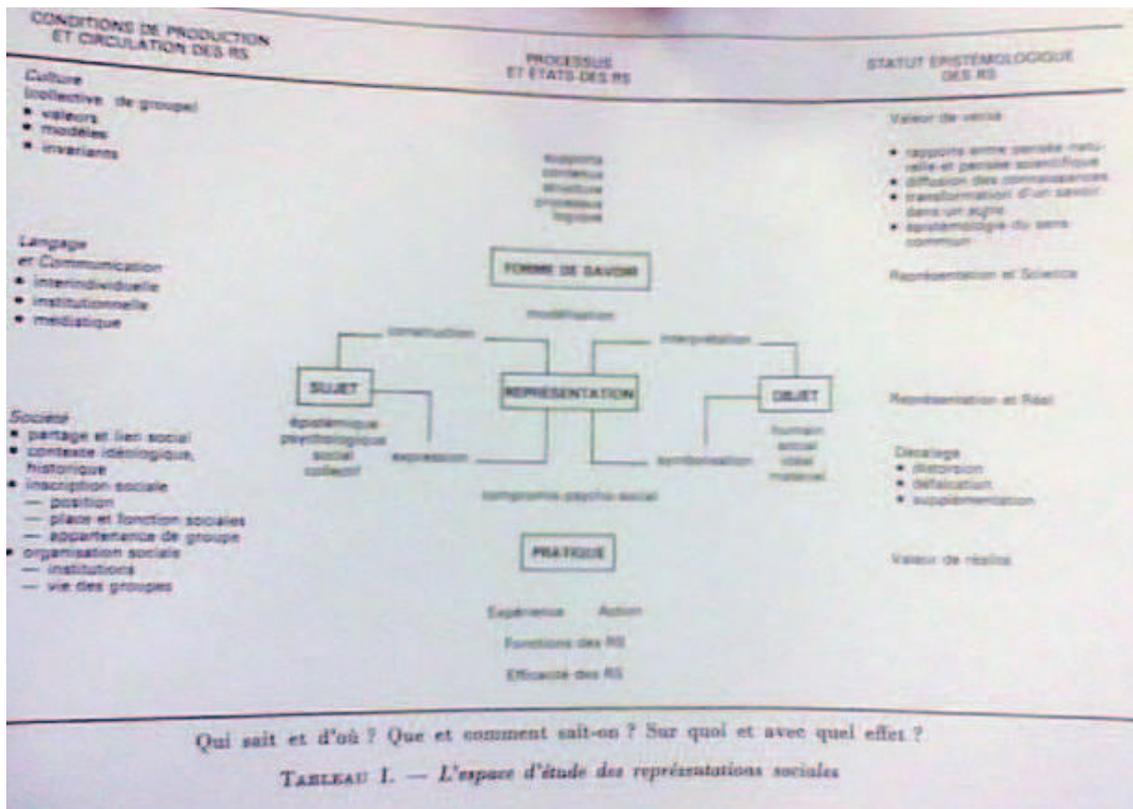
Nous savons à présent comment la représentation est née et nous en connaissons ses mécanismes, nous allons voir grâce à JODELET, le fonctionnement de la représentation sociale ainsi que son espace d'étude.

c- Théorie du fonctionnement de la représentation sociale :

c.1 D'après JODELET :

Le tableau⁴ (Tab2) ci-dessous présente le fonctionnement d'une représentation sociale dans son espace d'étude selon JODELET :

4 JODELET (1989) p. 44

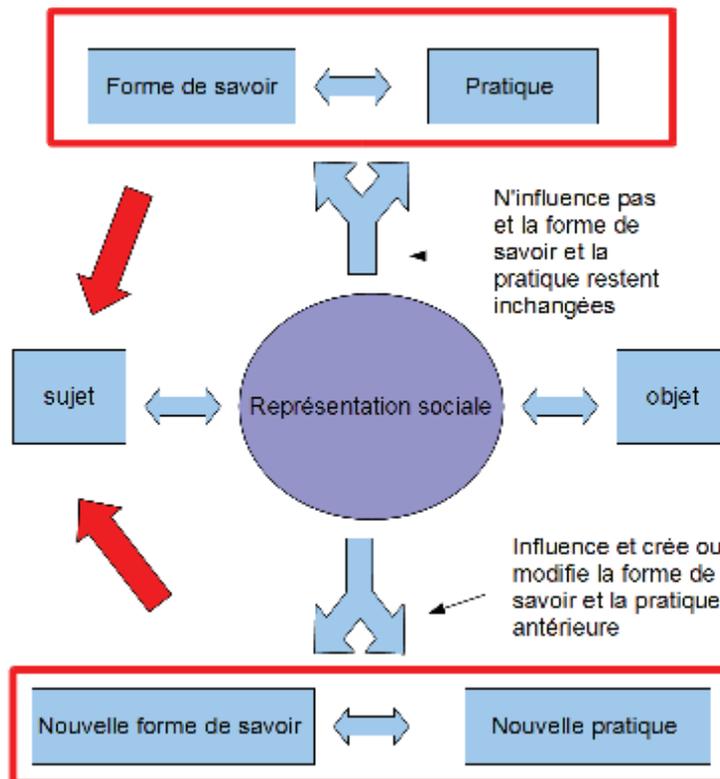


Une représentation sociale se trouve au centre de l'espace où elle fonctionne avec un sujet et un objet. Comme le dit l'auteure⁵ : «La représentation sociale est toujours représentation de quelque chose (l'objet) et de quelqu'un (le sujet).» En d'autres termes, si la représentation a un sujet et pas d'objet ou inversement un objet et pas de sujet, la représentation n'est pas. Elle a besoin de ces deux pôles pour exister. Autour de ces deux pôles, nous retrouvons les formes de savoir et les pratiques. La question que nous nous posons est de savoir si réellement ces deux derniers sont détachés de la représentation sociale car nous avons pu constater plus tôt que la représentation sociale influence la manière de penser mais surtout d'agir.

c.2 Tentative d'une nouvelle approche :

5 JODELET (1989) p. 43

À partir de là, si la représentation sociale a toujours un effet sur la forme de savoir et la pratique, il faudrait les relier à la représentation. De même la forme de savoir et la pratique devraient être reliées au sujet car avant d'être "touché" par cette représentation, le sujet a déjà acquis une forme de savoir et de pratique. Nous pourrions représenter cela sur un schéma circulaire :



Le sujet avant la représentation sociale, possède une forme de savoir et une pratique qui interagissent. Avec la représentation sociale, le sujet peut adopter deux stratégies : soit il est influencé par la représentation sociale ce qui induira un changement de la forme de savoir et de la pratique, soit il ne sera pas influencé par la représentation sociale et sa forme de savoir ainsi que sa pratique ne changera pas.

2- Représentation sociale dans le champ de la surdité

Cette étude s'insère dans le champ d'application de la surdité, cette dernière a toujours été porteuse de représentations sociales fortes.

Effectivement, il existe deux manières de voir la surdité, soit d'un point de vue oraliste avec l'acquisition de la parole soit d'un point de vue bilingue avec l'acquisition de la langue des signes.

a- La vision déficitaire versus la vision anthropologique

Le premier point de vue se positionne sur un paradigme déficitaire et considère la surdité comme une déficience auditive à réparer le plus tôt et le plus rapidement possible. Le sourd est handicapé et doit être soigné grâce à des appareillages tels que les prothèses ou les implants auditifs.

Le second se positionne sur un paradigme anthropologique dans le sens où le sourd est un individu porteur d'une différence, appartenant donc à une certaine communauté, ayant une certaine culture et utilisant la langue des signes comme moyen de communication.

b- Le succès de l'oralisme: le pourquoi du comment

De manière générale, l'oralisme a aujourd'hui beaucoup de succès d'une part parce que dans une société où la différence est marginalisée, ce courant de pensée répond exactement à cette demande de "normalisation" de l'individu et d'autre part parce que cette réponse est donnée par un personnel médical reconnu tant au niveau du diplôme acquis que du statut social qu'ils occupent. Effectivement, il s'agit d'un personnel possédant un niveau d'étude conséquent et ayant une profession reconnue, leurs discours auront donc un effet rassurant et persuadant sur cet individu.

Sur le site du professeur CHOUARD⁶, qui développa le premier implant multi-électrodes, nous pouvons y lire ceci :

6 <http://recorlsa.free.fr/surdite/textequfaire.html>

«La pratique exclusive de la langue des signes par un sourd profond n'ayant aucune oralisation, ne lui permet de communiquer qu'avec la communauté très restreinte de ceux qui connaissent ce langage. Cette pratique exclusive le rejette complètement du reste des bien-entendants.»

Ou encore :

«Cette conséquence regrettable, l'exclusion, la constitution d'un groupe isolé, incapable de communiquer hors de son **ghetto**, était acceptable autrefois, lorsqu'aucune prothèse n'était capable d'apporter aux enfants sourds profonds assez d'audition pour qu'ils puissent apprendre à parler.»

Professeur CHOUARD présente les bienfaits de l'oralisation : une meilleure insertion sociale et professionnelle que l'apprentissage de la langue des signes qui est la langue d'une minorité.

Une autre raison sous-jacente vient ainsi expliquer l'importance de l'oralisme: les limites de la langue des signes. Effectivement, cette dernière est considérée, par exemple, comme parasite pour l'apprentissage du français. Toujours extrait du site du professeur CHOUARD :

«Mais l'expérience que j'en ai eue m'a montré la lenteur extrême du transfert des informations grâce à la langue des signes, au regard de ce qu'apporte le langage parlé.»

ou encore :

«Le message contenu dans une phrase prononcée, demande environ deux fois plus de temps pour être exprimé en langage signé. Ce faible débit diminue sûrement l'intérêt linguistique de ce code ésotérique.»

D'après lui, comme la langue des signes n'a pas la même syntaxe, le transfert du signe vers le mot serait extrêmement long et donc parasiterait l'apprentissage de la

langue vocale. De plus, la langue des signes est, d'après lui, un code difficile voir mystérieux ce qui la rend moins pertinente du point de vue linguistique.

Nous n'allons pas lister tous les arguments prônant l'oralisme car tout d'abord ce n'est pas le but de cette étude mais surtout parce que nous ne partageons pas ce point de vue. Nous voulions juste indiquer, très brièvement, le pourquoi du succès de l'oralisme en France aujourd'hui.

Nous allons maintenant faire un bref historique pour montrer les évolutions des représentations sociales liées à la surdité. Cet historique permettra d'explicitier davantage le succès de l'oralisme et les représentations sociales actuelles de la surdité.

II-BREF HISTORIQUE DE LA SURDITÉ, DE L'IMPLANT ET DE LA LANGUE DES SIGNES:

1- De l'Antiquité au 17ème: entre amalgame et torture

Les premières traces de la surdité remontent à l'époque de l'écriture cunéiforme, première forme d'écriture. À cette époque, les civilisations distinguent le sourd [sukkuku] du muet [ashikku] mais [sukkuku] fait aussi référence à une personne dont l'esprit est "bouché" ou encore "stupide"⁷.

Si il y a une distinction entre la surdité et la mutité il n'empêche que la notion de surdité reste connotée et amalgamée à la stupidité.

Durant l'Antiquité, cet amalgame reste ancré, la distinction entre le sourd et le muet disparaît : un sourd est forcément muet et est considéré comme stupide. Effectivement, chez les Grecs, il y a confusion entre surdité et mutité : [kōphos] ou [algos] font tout deux référence à l'idée d'être "privé de raison". Tout comme chez les Latins, la confusion ainsi que l'amalgame restent présents : un sourd [surdus] est forcément muet [mutus] et [surdus], dont il est la racine du mot "absurde", prouve encore une fois l'amalgame entre surdité et idiotie⁸.

Nous sommes dans une période oraliste où langage rime avec pensée et a fortiori avec intelligence.

Jusqu'au 17ème siècle, les sourds sont stigmatisés, marginalisés. Ils ne sont pas considérés comme des citoyens et ne possèdent aucun droit. Grâce Rudolphus AGRICOLA, dans son traité "de inventione dialectica" publié au 16ème siècle (1527), Girolamo CARDANO, un physicien italien, découvre que l'enfant sourd peut être éduqué :

«The sense of hearing and the use of spoken words were not indispensable to

7 Berthin 2010, p.22

8 Berthin 2010, p.22

understanding ideas. [...]True, it is difficult but possible. [...]We can, in reality, manifest our thoughts either with words or with gestures.»⁹

2- Le 17ème : prémices d'une possible éducation des sourds

Ce sont les débuts de l'éducation des enfants sourds. Cette éducation est orale, on tente de les démutiser via plusieurs méthodes de la plus douce (reproduction des mouvements buccaux du professeur par exemple) à la plus douloureuse (sonde insérée dans la trompe d'Eustache par exemple). Le but est de faire parler le sourd à tout prix. Les gestes naturels des sourds sont bannis, ce qui importe c'est la bonne articulation de la langue vocale. Cette méthode oraliste va commencer à poser le problème du sens : est-ce-que les enfants éduqués via cette méthode comprennent vraiment ce qu'ils disent ou sont-ils dans une simple répétition des phrases de leur professeur.

C'est comme cela que des personnes telles que Juan Pablo DE BONNET, en Espagne, ou encore George DALGARNO, en Angleterre, vont proposer une méthode d'éducation mixte utilisant à la fois la parole et un alphabet signé : il sera manuel pour le premier c'est à dire que les différentes formes de la main vont former différentes lettres tandis que le second adoptera un alphabet tactile, c'est à dire que les différentes parties de la main vont désigner différentes lettres. Que ce soit dans le manuel de Juan Pablo DE BONNET, *Simplification of Sounds and the Act of Teaching the Deaf to Speak* (1620), ou dans celui de George DALGARNO, *The Deaf and Dumb Man's tutor* (1680), l'usage de cet alphabet est plus efficace et plus pratique pour éduquer les enfants sourds :

«He beleived deaf-mute should be forced to learn one hand manual alphabet using pictures illustrating the position of the hand for each letter before learning to speak and lipreading.» (Juan Pablo DE BONNET)

«He felt that using the manual alphabet was more practical. He advised mothers to spell out on their fingers and at the same time point to the obejct she was naming.»

(George DALGARNO)

[9http://faculty.samford.edu/~jgalexan/project/](http://faculty.samford.edu/~jgalexan/project/)

Malgré cette éducation, la surdité est toujours mal perçue, d'ailleurs dans les premiers dictionnaires nous pouvons lire ceci dans la définition de sourd:

«qui ne peut ouïr, par le vice, par le deffaut de l'organe de l'ouïe. Il eft devenu sourd, cette maladie l'a rendu sourd. Sourd de nature, il eft sourd & muet.»¹⁰

ou encore :

«maladie de l'oreille qui a corrompu le fentiment de l'ouye. La surdité eft caufe qu'on entend rien du tout, et eft prefque incurable, au lieu de la dureté de l'oreille fe dit quand on entend les chofes imparfaitement.»¹¹

La surdité est un "vice", d'après sa définition toujours extraite du dictionnaire de l'Académie française, le vice est synonyme de "défaut", "d'imperfection". Mais quand elle est appliquée à l'Homme le vice est «une habitude de l'ame qui porte au mal & en ce fens il eft oppofé à Vertu.» Cette maladie serait donc synonyme de perversion car elle "corrompt" le sens de l'ouïe et altère l'âme.

A l'aube du 18ème siècle, les enfants sourds deviennent des élèves à éduquer, cette éducation, au départ purement orale va peu à peu tendre vers une éducation mixte avec une oralisation qui s'accompagne d'une dactylologie manuelle ou tactile. Mais la méthode oraliste, profondément ancrée dans les mœurs, ne déperira pas pour autant car parallèlement les premiers tubes acoustiques et autres cornets font leur apparition pour amplifier le son et faciliter l'accessibilité à la parole dès la fin de ce siècle.

3- Le 18ème: une éducation démocratisée

Si l'éducation des enfants sourds est possible, elle reste tout de même réservée à l'élite, c'est seulement à la fin du 18ème siècle qu'elle se démocratise, devenant ainsi

¹⁰Dictionnaire de l'Académie française (1694)

¹¹Dictionnaire universel d'Antoine Furetière (1690)

accessible et gratuite. En 1760, l'abbé de L'ÉPÉE, ouvre une école pour les sourds à Paris. Il sera l'un des premiers à intégrer les gestes naturels des sourds dans sa méthode éducative. Le bilinguisme naît. Cela suscite de vives réactions dans un contexte où l'éducation des sourds, même mixte, est et reste oraliste. A cette époque, à l'image de l'Antiquité, la parole est toujours le reflet de la pensée et des personnes telles que Samuel HEINICKE, considéré comme le père de la méthode oraliste pure en Allemagne (sans gestes ni alphabet manuel ou tactile), s'opposeront fermement à l'usage des signes dans l'éducation des sourds.

4- Le 19ème: un siècle mitigé pour le devenir de la langue des signes

Au début du 19ème siècle, les écoles pour sourds continuent à se développer, l'éducation se démocratise davantage mais les oppositions avec d'un côté la méthode oraliste et de l'autre la méthode bilingue deviennent de plus en plus farouches. Parallèlement, avec la découverte de l'électricité et du téléphone, les premières prothèses auditives voient le jour : elles se composent d'un microphone en charbon, d'une pile, d'un atténuateur, d'un écouteur et parfois un vibreur pour stimuler la voie osseuse¹². La méthode oraliste gagne en influence grâce à cette invention et en 1880, durant Congrès de Milan, il est décidé que la méthode oraliste est la meilleure pour éduquer les enfants sourds. La méthode bilingue avec la langue des signes jusque là reconnue, devient la méthode à bannir dans les écoles en faveur d'un oralisme pur. L'oralisme triomphe et la langue des signes devient clandestine. La pensée Antique consistant à lier la parole à la pensée s'ancre définitivement, et profondément.

Nous observons donc, en cette fin du 19ème siècle, un retour en arrière des représentations sociales reconsidérant les sourds comme des êtres inférieurs.

12 Implant cochléaire, surdité et langage(1996), p.11

5- Du 20ème jusqu'à nos jours : apogée de l'oralisme et émergence de ses outils

a- La naissance de l'implant cochléaire

Durant le 20ème siècle, la méthode oraliste grandit grâce notamment au progrès de la science car l'électronique se développe avec par la même occasion l'efficacité des prothèses. En reprenant les travaux de VOLTA datant du 18ème siècle qui affirmait, suite à une expérience sur une grenouille, que les phénomènes électriques pouvaient créer des mouvements chez les êtres vivants¹³, le premier implant cochléaire naît à la fin des années 50¹⁴. Et c'est ainsi que l'on découvre qu'en envoyant une stimulation électrique une sensation auditive peut apparaître. En France, la première implantation a lieu à Paris en 1957 sur un homme de 50ans ayant une cophose. Les résultats sont là et les implants cochléaires sont retravaillés afin d'en affiner leur efficacité. Pendant les années 80, le professeur Chouard, entre d'autres, développe un implant multi-électrodes portable car jusqu'à présent il ne présentait qu'une seule électrode. Cette méthode est très médiatisée et les progrès se lisent dans la presse. Dans la une du Parisien Libéré¹⁵ nous pouvons lire par exemple :

«Sensationnel, les professeurs Chouard, Pialoux, Mc Léod révèlent : plus de sourds-muets ! Grâce à l'implantation d'un micro stimulateur auditif 2,100,000 sourds et 17000 sourds-muets de naissance pourront bientôt en profiter.»

ou encore dans Femme Actuelle¹⁶:

«L'intervention est moins efficace dans les cas de surdités anciennes (plus de 10 ans) car le retard causé par le handicap est souvent trop important.»

13 <http://mendeleiev.cyberscol.qc.ca/Chimisterie/9606/DLaroche.html>

14 Implant cochléaire, surdité et langage, (1996) p.12

15 Implant cochléaire, problèmes éthiques, (1994) p.9

16 Implant cochléaire, problèmes éthiques, (1994) p.9

Quel que soit le type de presse, la méthode est diffusée et l'implant devient LA solution miracle pour éradiquer cette « maladie » et démutiser les sourds.

Durant les années 80, les implants sont miniaturisés et le signal numérisé ainsi le nombre d'adultes implantés s'accroît. Les résultats sont encourageants et en 1993, la US Food and Drug Administration autorise l'implantation chez l'enfant car pendant les années 90, l'implantation des enfants est très demandée.

b- Langue des signes et implantation sur les enfants :

période de légalisation

En parallèle, la loi Fabius est promulguée en 1991 laissant le choix aux parents entre une éducation orale ou bilingue. La langue des signes n'est plus clandestine mais elle n'adoptera le statut de langue à part entière qu'en 2005 grâce à la loi promulguée en février de la même année. Il aura fallu plus d'un siècle pour que la langue des signes soit reconnue et réintégrée dans l'éducation des enfants sourds.

De son côté l'implant cochléaire devient une pratique chirurgicale de plus en plus courante le nombre d'implantés ne cesse d'augmenter ce qui suscite une vive réaction de la part de la communauté Sourde surtout depuis l'autorisation de 1993. Elle voit en cette opération un moyen de supprimer la communauté Sourde. Effectivement, deux problèmes se posent dans le cas de la surdit . Premièrement, elle est invisible c'est-à-dire que nous nous rendons compte qu'une personne est sourde que lorsque que nous entrons en interaction avec elle : la surdit  est un handicap qui se partage.

Deuxi mement, la surdit  est le seul "handicap" qui a d velopp  un moyen de communication, la langue des signes, propre   elle. En cela, la question de l'implant se pose car elle ne supprime pas qu'une "maladie" mais aussi une culture, celle des Sourds.

c- Quand les progrès de la science cristallisent la divergence des
deux visions:

Aujourd'hui, un autre débat fait fureur entre la communauté Sourde et le pôle médical: il s'agit du débat concernant le dépistage précoce obligatoire de la surdité. Ce dépistage se fait en maternité dans les jours qui suivent la naissance. Le nouveau né est stimulé par différents sons durant son sommeil et ses réactions sont observées par le médecin. Les débats sont violents avec d'un côté une envie de dépister la surdité de plus en plus tôt afin de la prendre en charge rapidement et d'un autre un sentiment encore plus profond d'être davantage pris pour un malade à soigner plutôt qu'une personne porteuse d'une différence.

Nous remarquons donc que cette divergence d'opinion remonte à très loin et que dès l'Antiquité, la priorité est de rendre la parole aux sourds. Malheureusement, cette volonté va s'accompagner de terribles expérimentations que nous pourrions qualifier de torture. Le débat sur l'implant cochléaire ainsi que sur le dépistage précoce viennent, selon nous, cristalliser l'opposition qu'il y a entre les deux courants de pensée majoritaires car dans ce cas de figure les progrès de la science posent une question d'éthique vis à vis d'une communauté minoritaire.

Les deux pôles des représentations sociales ainsi posés, nous pouvons maintenant aborder la méthodologie de notre présente étude.

METHODOLOGIE

1- Concernant l'analyse des dictionnaires :

Cette étude s'inscrit dans le champs de la surdité, plus particulièrement dans les représentations sociales de cette dernière. Nous avons pu constater que les représentations sociales se construisent grâce à différents matériaux ce qui les rend omniprésentes car pour reprendre JODELET¹⁷, «le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique [...] il désigne une forme de pensée sociale.» Elles se trouvent donc partout, dans notre vie quotidienne que ce soit à l'écrit ou à l'oral. En ce qui nous concerne, nous avons décider de nous pencher, dans une première partie sur les représentations sociales de la surdité à l'écrit, en particulier dans le dictionnaire.

Nous avons choisi le dictionnaire car il se définit, selon nous, comme l'outil de diffusion de connaissance, sur papier, populaire par excellence. Comme nous l'avons dit plus tôt, il s'agit de LA référence pour pallier la méconnaissance d'un terme, d'une orthographe par exemple. À l'école la recherche dans un dictionnaire s'apprend dès l'école primaire pour que cela devienne un réflexe plus tard. Le dictionnaire est le moyen le plus sûr en terme de qualité et de fiabilité car en plus de représenter la norme prescriptive c'est à dire le bon parler celui établi par des institutions linguistiques telles que l' Académie française, les définitions sont créées par un comité composé de lexicographes qui rédigent les définitions en s'appuyant sur des références solides et s'adressant à des experts dans leurs domaines.

Dans cette présente étude, nous avons décidé de choisir trois types de dictionnaire. Tout d'abord, les dictionnaires usuels, en particulier ceux édités chez Larousse et Le Robert car ce sont les plus populaires donc les plus consultés mais surtout les plus accessibles pour un public lambda. Ensuite, les dictionnaires

¹⁷ Psychologie sociale (1997) p.365

analogiques car ils énumèrent les liens sémantiques qui existent entre différents termes. Nous consultons ce type de dictionnaire quand nous voulons étoffer notre répertoire verbal en recherchant pour un mot connu des synonymes par exemple. Ce sont des dictionnaires spécialisés mais restant accessibles au public lambda. Enfin, les dictionnaires spécialisés accessibles uniquement par un "public-cible". Dans notre cas, nous avons choisi des dictionnaires spécialisés en psychologie et psychiatrie, deux domaines étudiant le comportement de l'individu et relevant pour le second de la branche médicale.

Nous avons vu plus tôt qu'il y a deux grands types de représentations sociales dans le domaine de la surdité : la représentation médicale et la représentation anthropologique. Durant, cette étude nous verrons si les dictionnaires prennent partie pour l'un ou pour l'autre dans les définitions des termes. Pour ce faire nous avons choisi pour les dictionnaires usuels d'étudier la définition de "signe" pour la langue des signes car elle n'a ni entrée propre dans ces derniers ni une entrée dans la définition de "langue". Nous n'avons pas étudié les définitions de "surdité" et de "sourd" car nous avons très vite remarqué qu'elles n'évoluaient pas ou très peu. A contrario, nous les avons étudiées dans les dictionnaires analogiques et spécialisés car nous avons relevé des évolutions mais nous n'avons pas étudié la définition de "signe" car il n'y avait rien concernant la langue des signes dans les ouvrages que nous avons lus.

Les dictionnaires ont bien sûr des tailles et des éditions différentes et nous sommes consciente de cet impact sur les définitions mais ce qui nous intéresse c'est le contenu et non la taille de ces dernières. De même, une définition est toujours plus ou moins orientée mais ce qui nous intéresse ici c'est le degré d'implication des représentations sociales de la surdité dans les dictionnaires pour ces trois définitions.

Concernant l'analyse de ces définitions, nous allons la diviser en trois parties correspondant aux trois types de dictionnaires, nous serons dans une analyse thématique.

Les dictionnaires étudiés sont du XXème et XXIème siècle, nous nous inscrivons donc dans une étude diachronique étendue sur un siècle environ. Nous nous autoriserons quelques retours en arrière pour expliciter davantage notre analyse.

2- Concernant l'analyse des discours :

Dans cette seconde partie, nous traiterons des discours de personnes sourdes implantées recueillis grâce à un questionnaire diffusé sur Internet.

Le panel est composé exclusivement de femmes âgées de 18 à 48 ans dont 3 mères d'enfant sourd implanté et 5 femmes sourdes implantées.

Tout comme pour les dictionnaires, nous adopterons une analyse thématique que nous croiserons avec l'analyse des définitions afin d'observer si il y a concordance ou divergence entre les représentations sociales tirées des dictionnaires et celles relevées dans les discours actuels.

Le but étant de voir si il y a eu une évolution significative des représentations sociales et d'avoir un aperçu, certes non significatif mais tout de même intéressant, sur les représentations sociales de quelques sourds implantés et de parents d'enfant implanté en France.

Nous sommes consciente que les discours recueillis n'engagent que les personnes qui les ont produit et donc qu'aucune généralisation ne sera faite via cette analyse.

Dans cette seconde partie, nous nous inscrivons donc dans une étude synchronique des représentations sociales en France.

La méthodologie ainsi présentée, nous pouvons passer à l'analyse à proprement dit.

IV- ANALYSE

Chapitre 1 : Vision diachronique de la surdité : les dictionnaires

1- Constat général concernant les dictionnaires :

Les définitions des dictionnaires, à l'image des représentations sociales, n'évoluent guère voire pas du tout et ce quel que soit le type de dictionnaire. Nous verrons que les clichés et autres étiquettes sont ancrés dans ces définitions. Nous constaterons aussi l'omniprésence de la vision médicale dans celles-ci tant dans la définition de surdité que dans celle concernant la langue des signes.

Nous diviserons notre analyse des définitions en deux parties l'une concernant la définition de "surdité" et l'autre concernant la définition de "langue des signes". Dans chaque partie nous diviserons l'analyse en fonction de ce que nous avons recueillis dans les dictionnaires usuels, analogiques et spécialisés.

2- Des représentations sociales dans les définitions :

Nous l'avons vu avant, les représentations sociales sont partout et se construisent à partir d'éléments très divers, dès lors les retrouver dans les dictionnaires coule de source. Dans ce chapitre, nous étudierons la manière dont les notions sont expliquées, si une vision médicale ou anthropologique se démarque pour définir la surdité. Concernant la langue des signes nous verrons comment cette langue est définie, si elle a réellement le statut de langue et qui en sont les locuteurs? Dans tous les cas nous verrons surtout si il existe une évolution et nous tenterons de la qualifier.

a- La surdit  : omnipr sence de la vision m dicale

a.1- Les dictionnaires usuels : du vice   l'affaiblissement

Comme nous l'avons d j  expliqu  la d finition de "surdit " ne change pratiquement pas sur la p riode  tudi e :

«affaiblissement ou abolition compl te de l'ou e ¹⁸»

Il est expliqu  tout bonnement les cons quences de la surdit  mais avant les termes n' taient pas si neutres... Effectivement, dans certains dictionnaires du XVII et du XVIII me si cle nous pouvons lire ceci :

«c'est une forte de **vice de l'ou e** qui vient de l'oreille ou du cerveau »¹⁹

«**d faut naturel ou accidentel qui vient de l'oreille ou du cerveau**, qui  te presque enti rement la facult  de ou r les sons, & le pouvoir d'entendre ce qu'on dit,   moins qu'on ne parle fort et haut»²⁰

«Qui ne peut ou r, par l'**obstruction naturelle ou accidentelle de l'organe de l'ou e**.»²¹

«qui ne peut ou r, **par le vice, par le d faut, l'obstruction de l'organe de l'ou e**»²²

Nous observons tout un champ lexical qui serait aujourd'hui assez mal per u du fait de la connotation des termes. Il n'emp che que la notion de vice sera repris en 1991 :

18 Le Robert, (2010)

19 RICHET P, (1680)

20 RICHET P, (1759)

21 FERAUD JF et al (1787)

22 Acad mie fran oise, (1801)

«La surdité de naissance se lie surtout aux vices de conformation. Elle entraîne fatalement la mutité. Il en est de même quand elle survient dans le bas âge. [...] Le traitement doit, au contraire, varier suivant la nature de la cause qui a produit ou qui entretient le mal.»²³

La fin de la définition en dit long sur l'image de la surdité perçue par son auteur car comparer la "surdité" à un "mal" n'est pas une comparaison impartiale et nous questionne sur la neutralité de cette définition.

Nous relevons aussi que dans la majorité de ces dictionnaires du XVII et XVIIIème, les différents types de surdités, «naturelle» versus «accidentelle», sont détaillées tout comme l'opposition «sourd» versus «malentendant». Cette opposition est toujours définie actuellement :

«Dans le langage courant, il est convenu d'appeler "sourds" les personnes souffrant de déficiences sévères et profondes ou de cophose, et on réserve le nom de malentendant à ceux dont l'atteinte est moins profonde.»²⁴

«Surdité partielle (hypoacousie; malentendant) [...]surdité complète. Surdité congénitale, entraînant la mutité»²⁵

Avec l'arrivée de nouvelles technologies, les prothèses auditives font leur apparition et nous pouvons lire ceci à la suite de la définition :

« La tendance actuelle est d'appareiller ces surdités de plus en plus tôt»²⁶

23 LAROUSSE, P (1991)

24 Larousse, (1992)

25 Le robert, (2010)

26 Larousse, (2001)

Il est important de souligner que cette définition se trouve dans la rubrique "autres grandes pathologies" et que la définition est accompagnée d'un schéma d'un implant cochléaire expliquant son fonctionnement. De plus, il faut insister sur le contexte, nous sommes en 2001 et l'implant cochléaire est en plein essor d'où le terme de «tendance actuelle».

Nous retiendrons donc que la notion de surdit  est d finie de mani re assez scientifique avec cette opposition " naturelle" versus "accidentelle" par exemple qui nous indique la pr sence plus ou moins forte de la vision m dicale anatomique. De plus, il est important de noter qu'il y a eu une certaine standardisation de la d finition afin de la rendre davantage neutre.

Nous allons maintenant d couvrir la notion de "surdit " dans les dictionnaires sp cialis s plus particuli rement dans les dictionnaires analogiques.

a.2- Dictionnaire analogique : comparaison dangereuse

Comme nous avons pu le voir plus t t, les dictionnaires analogiques sont utilis s afin d' toffer notre r pertoire verbal. Voyons donc quelles sont les analogies qui se cachent sous le terme de "surdit ".

«La surdit  :sourd, **sourdaud**, sourd comme un pot, **sourd-muet**. Surdit , cophose, surdit  de naissance, accidentelle, **s nile**. Surdi-mutit ...Subsurdit . Duret  de l'oreille, **avoir l'oreille dure**, **paresseuse**, insensible. Perdre l'ou e. Avoir les oreilles bouch es, faire la sourde oreille. Se boucher les oreilles. Ne vouloir rien n'entendre.

Contre la surdit  : oto rhino laryngologie, otoscope. Corner aux oreilles. Cornet acoustique. Trompe. Porte-voix. Alphabet des sourds-muets. Chiologie (langage

des mains)»²⁷

«Se dit d'une personne qui ne perçoit pas ou perçoit difficilement les sons : **Sourd de naissance, malentendant/ sourd et muet, sourd-muet/ un peu sourd, dur d'oreille**

traitement des surdités : Traitement chirurgical, cophochirurgie, tympanoplastie/ traitement médical, vaso dilatateur, corticoïdes/ prothèses auditive, appareil électroacoustique éducation des sourds-muets : éducation auditive, démutisation, lecture sur les lèvres, enseignement de la parole par des procédés pédagogiques spéciaux»²⁸

«dur d'oreille, **indifférent**, insensible, inexorable, **impitoyable**, caverneux, sépulcral, creux, enroué, voilé, indistinct, étouffé, mou, cotonneux, doux (teinte), mat, vague, caché, secret, latent, **clandestin, hypocrite**, souterrain, **ténébreux, occulte.**»²⁹

Nous retrouvons dans ces définitions ce que nous pourrions qualifier de "tout et n'importe quoi" : de la simple paraphrase aux expressions familières en passant par des amalgames douteux. Ces dictionnaires analogiques ne catégorisent pas la polysémie du terme ce qui donne une définition où tout est mis en vrac et il nous incombe de rattacher les notions au sens qui nous convient, ce qui peut prêter à confusion.

De plus, il frappant de remarquer, pour les deux premiers dictionnaires, la présence d'une rubrique "contre/ traitement la surdité" où la vision médicale est majoritaire : pour le premier dictionnaire sur huit références, six relèvent de la médecine et pour le second sur treize références, douze relèvent également de la vision médicale. Il est donc indiqué dès les années 30 des outils pour pallier la surdité tels que des cornets acoustiques par exemple et dès l'émergence des prothèses auditives une éducation oraliste telle que la démutisation par exemple.

Nous retiendrons que les analogies liées à la surdité sont assez discutables car

27 MAQUET C, (1936)

28 Larousse, (1979)

29 Bordas, (1981)

certaines analogies pourraient être considérées comme péjoratives et d'autres totalement inutiles. De plus, ces associations induisent davantage l'ancrage des clichés plutôt qu'une évolution des représentations sociales.

Nous allons maintenant exposer les définitions recueillies dans les dictionnaires médicaux plus particulièrement dans les dictionnaires de psychiatrie et de psychologie.

a.3- Dictionnaire médical : quand la surdité limite la pensée

Ces dictionnaires sont destinés à un public très ciblé et sont moins accessibles que des dictionnaires usuels par exemple. Il est donc intéressant de voir comment la surdité est présentée dans ce type de dictionnaire.

«Tendance à se retrouver entre sourds, ceci crée des facilités de contact, de dialogue et de compréhension. On ne saurait l'interdire complètement **malgré ce risque de ségrégation spontanée**. Par contre, **il faut faciliter au maximum les relations avec les biens entendants afin d'ouvrir des horizons, d'éviter le repliement sur soi**»³⁰

«Potentiellement, l'enfant sourd n'est pas moins intelligent que celui qui entend **mais la pensée ayant besoin de se développer, l'absence de celui-ci constitue un obstacle difficile à surmonter**»³¹

«**Les enfants sourds-muets connaissent moins de mots que les enfants entendants** du même âge. Jusqu'à 6 mois, leurs vocalisations ne se différencient guère de celles des entendants. **Ces enfants réussissent moins bien que les entendants** dans les expériences sur la perception de figure complexes impliquant des étiquettes verbales, dans celles aussi sur l'extension des concepts. Cependant, **la pensée opératoire se**

30 Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, (1979)

31 Dictionnaire de psychologie, (1980)

développe chez eux avec moins de retard que chez les aveugles.»³²

La surdit , dans ces dictionnaires, n'est abord e que chez l'enfant et dans un rapport de hi rarchie. Effectivement, la pr sence des enfants entendants seraient plus performants dans plusieurs domaines mais  viteraient surtout aux sourds de se marginaliser. De plus la comparaison entre sourd, entendant et aveugle appara t ici comme une v rit  g n rale o  l'entendant serait meilleur que le sourd qui serait lui m me meilleur que l'aveugle...Comment pouvons-nous  tre s re que cette id e s'applique   toutes les personnes entendants, sourdes et aveugles? Il n'y aurait que l'ou e qui entrerait en compte pour poser ce type de discours? En ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas adh rer   ce genre de propos pour des raisons  videntes de sur-g n ralisation.

Il semblerait aussi, toujours d'apr s ces dictionnaires, que la surdit  ait un impact sur la pens e du sourd l'emp chant ainsi de se d velopper normalement. Effectivement cette derni re parasiterait litt ralement la croissance de l'intelligence et du r pertoire verbal.

Nous retiendrons donc que la surdit  est r ellement synonyme de perturbation freinant le bon d veloppement de la personne sourde et qu'elle est moins perturbatrice que la c cit  d'apr s ces dictionnaires.

En guise de conclusion, nous pouvons maintenant dire que m me dans les dictionnaires la notion de surdit  est encore d licate   d finir.   l'heure actuelle nous avons, dans les dictionnaires usuels, une d finition standardis e et neutre de la surdit . Par contre, dans les dictionnaires sp cialis s les d finitions sont charg es de clich s avec un lien antique pens e / ou e toujours pr sent par exemple et d'amalgames

32 Dictionnaire de psychologie, (2011)

discutables tels que surdit   gale s nilit .

Nous allons maintenant d couvrir comment ces m me dictionnaires ont-ils d fini la langue des signes.

b- Langue des signes : un langage limit  et invisible

b.1- dictionnaire usuel : le langage sans domicile fixe des sourds-muets

Dans ce type de dictionnaire, nous nous attendions   ce que lorsque un terme entre dans le dictionnaire il y reste de mani re ind finie... Si c'est le cas pour certains mots, il n'en est pas de m me pour la langue des signes. Effectivement, la langue des signes en plus de ne pas avoir d'entr e propre, n'est pas syst matiquement d finie d'une ann e sur l'autre. Dans le cas o  elle est d finie, elle se trouve soit sous l'entr e du mot "signe"... :

«mouvement volontaire, conventionnel, destin    communiquer avec quelqu'un,   faire savoir quelque chose. Geste-signal [...] **Exprimer quelque chose par signes (sans paroles).**»³³ [dans la d finition de "signe"]

«mouvement volontaire, imag  ou conventionnel, destin    communiquer avec quelqu'un,   faire savoir quelque chose. Geste-signal.»³⁴[dans la d finition de "signe"]

«**communication par signes (sans paroles). Le langage des signes des sourds-muets** : langage iconique cod  (geste, mimiques)»³⁵[dans la d finition de "signe"]

«Mots, gestes, mimiques, etc... permettant de faire

33 Le petit Robert, (1982)

34 Le petit Robert, (1990)

35 Le petit Robert, (1993)

connaître, de communiquer. **Se parler par signes**»³⁶
[dans la définition de "signe"]

...Soit sous l'entrée de "langage",et les définitions ne sont pas tellement claires, il est indiqué un "langage gestuel" sans d'autres explications :

«système de signes permettant aux êtres conscients d'avoir des rapports entre eux. Cette définition générale convient à la fois à la parole humaine, **aux langages par gestes**, au cri-signal de certains animaux et au langage tactile de certains insectes»³⁷ [dans la définition de "langage"]

«Tout système de signes permettant la communication. Langage chiffré, langage des animaux, **langage des gestes**³⁸.» [dans la définition de "langage"]

«par extension : tout système d'expression et de communication que l'on assimile au langage naturel: langage des animaux, **langage gestuel**, mimique. Les langages des arts.»³⁹[dans la définition de "langage"]

Chez Larousse et Robert, la langue des signes n'est pas clairement définie, il est indiqué que le signe peut se substituer à la parole pour exprimer quelque chose et cette dénomination «langage gestuel» ne peut que prêter à confusion car la notion n'est pas assez développée. Alors que dans une autre édition, la notion de "signe" et de "langage" sont associées au moyen de communication entre les sourds depuis la fin des années 50 :

«Tout ce qui sert à exprimer des idées ou des sensations par des signes, remplaçant la parole. Langage du geste,

36 Larousse, (2000)

37 Larousse, (1949)

38 Le Robert méthodique, (1982)

39 Le petit Robert, (1990)

des yeux. **Le langage des sourds-muets.**»⁴⁰ [dans la définition de "langage"]

Il faudra attendre la fin des années 60 pour Larousse et le début des années 90 pour le Robert pour que le moyen de communication entre les sourds soit défini ou du moins présent dans une rubrique de l'entrée du mot "signe" :

«Élément du langage, geste ou mimique qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir : **les sourds-muets se parlent par signes**»⁴¹ [dans la définition de "signe"]

«communication par signes (sans paroles). **Le langage des signes des sourds-muets** : langage iconique codé (geste, mimiques)»⁴² [dans la définition de "signe"]

Nous pourrions nous questionner sur cette précision tardive surtout pour ces deux éditions qui, rappelons le, sont les plus populaires? Nous pensons que cela pourrait venir du statut encore non-officiel de la langue des signes. Effectivement, le congrès de Milan (1880) préconisant une éducation oraliste pour les enfants sourds va a fortiori déconseiller l'usage de la langue des signes. De plus, ce n'est qu'en 1977 que le ministère de la Santé lève l'interdiction de la langue des signes dans l'enseignement⁴³. Et, il faudra attendre 14 ans avec la loi Fabius, en 1991, pour que l'Assemblée nationale laisse le choix aux familles entre éducation bilingue ou oraliste pour leur enfant⁴⁴. Le statut de la langue des signes commence doucement à être posé d'où, peut être, cette apparition tardive dans les dictionnaires.

Il faut aussi constater que ce qui va de paire avec toutes les définitions est le locuteur de la langue des signes et la notion même de la langue : il ne s'agit pas d'une langue mais d'un langage... pour le sourd-muet. Nous retrouverons cet amalgame surdité

40 Quillet, (1956)

41 Larousse, (1966)

42 Le petit Robert, (1993)

43 <http://www.visuf.org/lectHistChrono.php>

44 idem

/ mutité jusqu'en 2008 pour le Robert et 2011 pour Larousse et la notion de "langue" des signes ne sera établie que par le Robert :

«communication par signes (sans paroles). **Le langage, la langue des signes** : langage iconique codé (gestes, mimiques) **utilisé par les personnes sourdes.**»⁴⁵ [dans la définition de "signe"]

«langage des signes : **langage codé des sourds-muets** fait de gestes et de mimiques»⁴⁶ [dans la définition de "signe"]

Si la définition du Larousse n'a pas évolué et garde une définition clairement obsolète, le Robert mentionne la notion de "langue des signes" tout en lui apposant la notion de "langage". Il rectifie aussi le type de locuteur enlevant par là même occasion l'un des plus gros stéréotypes concernant la personne sourde. Là aussi, il faut se questionner sur la date de changement de définition pour le Robert. Effectivement, en 2005, le statut de la langue est officiellement promulguée via la loi du 11 février 2005 :

«Article L.312-9-1 : « **La langue des signes française est reconnue comme une langue** à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la L.S.F.»⁴⁷

Enfin légalement parlant, la langue des signes a droit de cité dans l'enseignement des enfants sourds en France. Elle possède dorénavant son statut de langue et doit perdre son étiquette de "langage codé". Effectivement, nous l'avons vu plus haut, la langue des signes n'est pas un code mais un réel moyen d'expression et de communication. Elle n'est pas un calque du français car elle possède sa propre syntaxe et sa propre grammaire. Ce sont réellement deux langues bien distinctes et équivalentes où aucune n'est au service de l'autre.

Dans les dictionnaires, nous avons vu que les changements dans les définitions

45 Le robert, (2008)

46 Larousse, (2010)

47 http://www.unapeda.asso.fr/article.php3?id_article=969

prennent du temps, il a fallu attendre 2008 pour que nous puissions voir une évolution positive chez le Robert que nous attendons toujours chez Larousse...

Nous voulons tout de même faire remarquer le type de locuteur de la langue des signes car dans ces dictionnaires usuels, seules les personnes sourdes utilisent cette langue ce qui n'est pas vrai dans les faits. Il existe de nombreuses personnes qui la pratique que se soit au niveau professionnel (interprète par exemple) soit au niveau personnel (proche d'une personne sourde par exemple).

Nous garderons donc à l'esprit que tout comme la notion de "surdité", la définition de "langue des signes" reste assez floue avec peu d'évolutions. Les évolutions remarquées vont de paire avec le changement de statut de la langue des signes en France sauf pour le Larousse qui l'inscrit toujours comme «langage des sourds-muets». Quelque soit les évolutions, on note tout de même ce terme de "code" qui connote le fait que la langue des signes serait au service de la langue française et non une langue à part entière.

Nous allons maintenant aborder la définition de la langue des signes dans les dictionnaires analogiques.

b-2 dictionnaire analogique : un langage non défini

Pour la notion de surdité, ces dictionnaires analogiques nous donnaient une définition assez douteuse avec quelques amalgames limites. Pour la définition de langue des signes, tout comme dans les dictionnaires usuels étudiés, elle n'est pas toujours définie, nous la retrouvons tantôt sous l'entrée "signe" tantôt sous l'entrée "langage" et sa définition est assez réductrice :

«Mimer, mime, mimique. Pantomime. Jeu muet. Scène muette. Signes. Signal **Dactylogie**. Passe magnétique.

Bouffonnerie, faire les cornes, la nique, un pied de nez»⁴⁸ [dans la définition de "signe"]

« tout système de signes permettant de servir la communication entre les individus, de rendre intelligible un ensemble complexe : langage visuel, olfactif, tactile, langage conventionnel, par signaux... [...] **langage du geste, de la pantomime. Langage mimique, digital(V. Dactylolalie) des sourds-muets.**»⁴⁹ [dans la définition de "langage"]

«mouvement qui permet de communiquer avec quelqu'un. **Parler par signes. Geste.**»⁵⁰

La notion de langue des signes est quasi-inexistante, elle est réduite à la dactylogogie ce qui nous confirme que d'une part ces dictionnaires ne sont pas là pour définir les termes mais que d'autre part quoiqu'il en soit la langue des signes n'y est pas présente. Le contexte nous le confirme, pour ces trois dictionnaires le statut de la langue n'est pas encore certifiée ce qui pourrait expliquer ce type de définition. Nous voyons implicitement la notion de code transparent, où la langue des signes serait réduite à un code alphabétique permettant de traduire le français pour les personnes sourdes comme le braille pour les personnes aveugles par exemple. Nous retrouvons également la notion de "geste" mais là encore nous ne pouvons savoir si cette notion fait réellement référence à la langue des signes ou pas. De plus cette notion de "geste" est associée à la notion de "pantomime" qui fait davantage référence au monde du spectacle plus qu'à la surdité.

Nous retiendrons donc que dans ces types de dictionnaires, en plus de ne pas avoir de références claires de la langue des signes dans les analogies, lorsque cela est le cas elles sont réductrices.

Nous allons passer maintenant à la définition de la langue des signes dans les

48 Larousse, (1936)

49 Le Robert, (1974)

50 Larousse, (1980)

dictionnaires médicaux.

b-3 dictionnaire médical : un langage limité pour un esprit limité

Dans ce type de dictionnaires, nous ne nous attendions pas à retrouver la notion de langue des signes et ce fut le cas : la langue des signes n'est pas définie surtout parce qu'elle n'a pas lieu d'être dans ce type de dictionnaires mais il n'empêche qu'elle est tout de même citée quelquefois :

«Par contre, il faut faciliter au maximum les relations avec les biens entendants afin d'ouvrir des horizons, d'éviter le repliement sur soi et l'usage exclusif de **l'expression mimique et gestuelle dont on pourrait dire qu'elle est "la langue maternelle" des sourds : ils parlent avec leurs mains d'où difficulté plus grande de la mise en jeu de la pensée abstraite**»⁵¹

«Surdité congénitale ou précoce empêchant l'acquisition normale du langage. **Grâce à une pédagogie spéciale, les sourds-muets peuvent acquérir, à partir de 5 ou 6 ans, un langage gestuel qu'ils utilisent entre eux**, et aussi employer en partie la langue orale.[...] Enfin, il convient de souligner que le langage des sourds-muets utilisés aux Etats-Unis (ASL) a pu être enseigné avec un certain succès à des chimpanzés.»⁵²

Tous comme les autres dictionnaires, la langue des signes n'est pas clairement définie et est toujours associée à un «langage». De plus, pour le premier dictionnaire, la langue des signes limiterait l'esprit de l'enfant sourd car ne s'exprimant que par les gestes, il ne pourrait pas développer son abstraction. La langue est donc présentée comme étant parasite pour l'enfant. Dans le second, ce «langage gestuel» n'est utilisé que par les sourds entre eux. Dans les deux cas, il en ressort que l'utilisation de cette

51 Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, (1979)

52 Dictionnaire de psychologie, (2011)

langue n'aurait que des inconvénients dans le sens où en plus d'être parasite elle serait aussi un moyen de couper l'enfant sourd de son environnement. Enfin, il nous paraissait important de relever la dernière phrase du dernier dictionnaire qui indique que des primates ont appris la langue des signes. Nous ne savons pas si ce type de renseignement joue en faveur des capacités intellectuelles des personnes sourdes ainsi que sur le statut de la langue des signes...Il n'empêche que cette citation manque de contextualisation.

Nous garderons donc à l'esprit que la langue des signes dans le milieu médical reste un langage assez limité qui limiterait la pensée de ses locuteurs et qui serait donc parasite au développement de ces personnes.

En guise de conclusion, nous pouvons maintenant affirmer que les définitions à l'image des représentations sociales ont mis du temps à évoluer. Cette évolution n'est visible que lorsque nous agrandissons la période analysée (un siècle). En l'espace d'un siècle, nous notons tout de même quelques changements en particulier pour la langue des signes qui d'ailleurs vont de paire avec le statut qu'elle occupait en fonction de l'époque. Nous observons aussi une standardisation de la définition de "surdité" rendant cette dernière davantage neutre. Par contre, les clichés sont toujours aussi présents en particulier l'amalgame surdité/mutité qui peine à disparaître et le non statut de la langue des signes considérée encore comme un langage et non une langue. De plus, dans les définitions analysées nous avons pu constater, en particulier pour les dictionnaires analogiques et médicaux, quelques rapprochements et faits assez discutables.

Nous allons maintenant aborder le second chapitre de notre analyse concernant la vision synchronique de la surdité à travers les témoignages de personnes sourdes implantées. Nous verrons si ces clichés sont aussi ancrés dans les définitions que dans les discours des personnes sondées ou si ces dernières observent une évolution des représentations sociales de la surdité.

Chapitre 2 : Vision synchronique de la surdité : les témoignages

1- Brève présentation

Les témoignages que nous allons maintenant étudier viennent actualiser la vision de la surdité. Nous venons d'analyser les définitions des principaux dictionnaires afin de déterminer si nous observons une évolution, si ces définitions étaient porteuses de représentations sociales obsolètes ou pas. Pour vérifier l'actualité de ces réponses, nous devons de passer par une étude sur le terrain. Nous avons choisi la population sourde implantée avant tout pour un choix de langue. De plus, la personne sourde se trouve entre deux communautés celle des entendants car elle oralise et celle des Sourds car une personne sourde, même implantée, reste sourde. Cette double «appartenance» amène à se poser la question de savoir si la personne sourde implantée se sent davantage sourde ou entendante, si elle se sent appartenir à une communauté en particulier ou encore comment a-t-elle vécu sa surdité jusque là..Bref tant de questions auxquelles les dictionnaires ne peuvent apporter de réponses!

À travers les quelques témoignages de ces personnes sourdes implantées, nous aborderons deux grands thèmes à savoir la discrimination ressentie de la part de la personne sourde implantée et ses représentations de la surdité, de la langue des signes et de l'implant cochléaire. Nous avons pu aussi recueillir les témoignages de mères d'enfants implantés. Grâce à leur réponse nous pourrions aborder les mêmes thèmes mais au niveau familial. De plus, ces témoignages nous apprendrons beaucoup sur leur vécu de la surdité et nous pourrions ainsi apercevoir la surdité dans la sphère individuelle et la sphère familiale. Nous avons donc recueilli 8 témoignages via un questionnaire diffusé sur Internet auquel ont répondu 5 femmes sourdes implantées et 3 mères d'enfant sourd implantés.

Dans le premier thème, nous retrouverons les ancrages des représentations sociales plus particulièrement des stéréotypes et autres clichés vécus par les personnes

sourdes.

Dans le second thème, nous verrons les représentations sociales liées plus spécifiquement à la langue des signes et l'implant cochléaire.

Quel que soit le thème, nous analyserons dans les mêmes paragraphes les réponses données par les femmes sourdes implantées que nous coderons (FSI.) et les mères que nous coderons (M.).

2- Ancrage des représentations sociales : quand les définitions des dictionnaires se retrouvent dans les discours des individus

a- La discrimination de la part des entendants...

La discrimination se définit comme telle⁵³ :

«La discrimination est un comportement négatif non justifiable émis à l'encontre des membres d'un groupe social donné. »

Cette définition nous plonge directement, à travers le concept de «groupe social», dans les notions de «communauté» et d'«identité». Effectivement, qui dit "groupe social donné" dit "plusieurs groupes sociaux" donc "plusieurs communautés" et donc "plusieurs identités" car il faut qu'il y ait différence pour qu'il y ait discrimination.

La communauté désigne un groupe social constitué de personnes partageant les mêmes caractéristiques, le même mode de vie[...] et ont en outre un sentiment commun d'appartenance⁵⁴. Concernant la notion d'identité, elle se définit comme la conscience que l'on a soi-même, ainsi que par la reconnaissance des autres, de ce que l'on est⁵⁵.

Dans notre cas, la personne sourde implantée appartiendrait donc à deux communautés celle des entendants et celle des Sourds, elle serait donc porteuse de deux identités à la fois. Nous sommes tout de même consciente que notre identité ne se

53 <http://www.prejuges-stereotypes.net/main.htm>

54 <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Communaute.htm>

55 <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Identite.htm>

résume pas qu'à notre capacité à entendre ou pas, d'autres facteurs entrent en jeu ici.

Dans les corpus que nous avons étudié, les réponses concernant l'appartenance à une communauté Sourde ou entendante sont assez divergentes mais convergent vers le fait que quelle que soit la communauté, sourde ou entendante, elle est plus ou moins fermée.

Effectivement ces femmes observent une double exclusions. De la part de la communauté entendante, car en tant que sourdes elles appartiennent à une minorité :

«Je vois la surdité comme un handicap mais c'est surtout par **manque d'accessibilité et de compréhension de la société.**» (FSI.4)

«Elle [la discrimination] est due à des clichés, **manque d'ouverture de la société.** Pour ma part, j'appelle cela de la « connerie humaine ».» (FSI.3)

«La raison première est **le manque d'information et l'ancrage des clichés**» (FSI.5)

«Nous sommes discriminés, et **nous le serons toujours, tant que le système français n'aura pas évolué. Les entendants ont tendance à attendre que les sourds fassent des efforts** (oralisme, LPC, implants...) mais qu'en est-il du côté des entendants ? C'est **leur mentalité qui nous discrimine.**» (FSI.2)

La grande majorité de ces femmes sont d'accord sur le fait que la société ne les intègre pas à part entière par manque de connaissance et surtout par manque de volonté politique: il n'y a pas d'effort pour comprendre, s'intéresser ou s'ouvrir à la surdité.

Concernant les mamans, cette exclusion vient davantage du fait que la société actuelle est une société de normalisation où la surdité, comme tout handicap, n'a pas sa place :

«je ne dirais pas une discrimination, **plutôt un manque d'ouverture** comme face à n'importe quel autre handicap. C'est souvent à la personne handicapée de faire le maximum d'effort, malheureusement.» (M.1)

«Nous vivons dans une société, **où tout doit être parfait**» (M.2)

«Oui, je pense, surtout en terme d'accès à l'emploi.
C'est, je pense, du au fait que **la surdité est méconnue
et qu'il y a encore plein de préjugés** à abattre» (M.3)

Toutes les femmes sont donc d'accord sur le fait qu'il existe une discrimination envers les sourds mais les mamans spécifient davantage que cette discrimination est due au "handicap" en général et non à la surdité en particulier.

b- ...Mais aussi de la part des Sourds :

Nous pourrions donc nous dire que ces femmes sourdes implantées se sentiraient davantage appartenir à la communauté Sourde mais là aussi, la discrimination persiste :

« Cependant, les sourds extrêmes peuvent **ne pas accepter les sourds oralisants**, les sourds implantés, les malentendants, les sourds codeurs lpc.» (FSI.2)

« Il y a **des groupes de LSFiste** qui sont vraiment pur donc contre l'implant, eux pour moi **ils sont très fermé[...]** Il y a des sourds signant, implantés et qui parlent (**eux sont très ouvert à tout ce qui leur entoure mais marginalisé par les autres sourds**), je suis dans cette catégorie.» (FSI.3)

« Les sourds signants oui ils vivent en communauté et a réflexion **je pense qu'ils se ferment trop aux entendants et aux autres sourds** c'est dommage.» (FSI.4)

« Oui et **[la communauté Sourde]plutôt fermée** car si l'on ne connaît pas la langue des signes, il est très difficile de s'y intégrer» (FSI.5)

La communauté Sourde est réservée, selon elles, aux sourds signant uniquement et reste assez fermée aux autres sourds. Il existerait donc un autre type de discrimination en fonction du degré de surdité et en fonction de sa pratique : plus la surdité est profonde et plus la personne sourde est intégrée à cette communauté. De plus, entre deux personnes ayant le même degré de surdité la personne sourde signante sera

davantage intégrée par rapport à la personne sourde oralisante.

Du côté des mamans, les avis sont sensiblement identiques :

«ça dépend des gens ! Je ne connais quasiment aucun signant, **les seuls rencontrés** sont les "intégristes sigants" rencontrés sur le web, **ceux-ci sont très fermés !!!**» (M.1)

«c'est une communauté, pour les sourds n'ayant cotoyé que des sourds, **je dirais qu'ils sont fermés**. Mais on peut dire merci aussi à la société qui les a confortés dedans. Puis il y a **les sourds qui voient d'autres personnes, ils sont plus ouverts d'esprit.**» (M.2)

«Pour en avoir rencontré, j'ai parfois l'impression que **ceux qui n'ont pas de liens avec des entendants** (famille ou autres) **ont tendance à rester entre eux** et ne pas vouloir se mêler au reste de la société. par contre, **ceux qui ont l'occasion de rencontrer des entendants, ils se montrent généralement plus ouverts.**» (M.3)

Toutes les mamans sont d'accord sur le fait que la communauté Sourde est divisée et seules les personnes sourdes qui vont vers les entendants sont ouverts et accessibles. On note aussi que le pôle "extrémiste" de la surdité est en quelque sorte dénoncé par ces femmes comme un élément qui enfermerait les sourds dans une sorte de "clan".

Cette communauté Sourde leur paraît fermée car cette dernière se fonde sur la langue des signes. Cela rejoint les positions qui font de cette langue le ciment la culture Sourde⁵⁶ :

«Certains sourds revendiquent alors cette langue [langue des signes] comme langue d'éducation, ciment de la communauté sourde et fondement de la culture sourde.»

Le fait d'être sourd "ne suffit pas", la pratique de la langue des signes paraît donc primordiale pour appartenir à cette communauté et la locutrice FSI.2 nous le fait

⁵⁶ http://www.unapeda.asso.fr/article.php3?id_article=776

remarquer :

« On peut avoir un implant, et **être intégrés dans la communauté sourde par le biais de la langue des signes.**» (FSI.2)

Donc quelle que soit la communauté, ces femmes se sentent plus ou moins à l'écart. Du fait qu'elles sont implantées et oralisantes, nous pourrions nous dire qu'elles sont plus proches de la communauté entendante que la communauté sourde. D'ailleurs, c'est le cas d'une locutrice qui nous l'indique clairement :

« **Je n'appartiens pas à cette communauté**[Sourde]. Je fais partie des sourds oralistes et des entendants.»(FSI.1)

Plus tôt, elle nous explique ce choix pour la communauté entendante :

«Quelques années après, quand j'étais à l'école primaire (école publique avec les entendants), **je ne me sentais pas à l'aise de signer avec mes mains, alors que tout le monde parlait**, donc j'ai décidé d'arrêter le langage de signes et faire l'oralisation. Grâce aux séances chez l'orthophoniste, je parle comme une entendante.» (FSI.1)

Pour cette locutrice, la pratique de la langue des signes a été dévalorisante car elle la pratiquait dans un milieu entendant. Elle a donc abandonné la langue des signes pour pouvoir s'intégrer à la communauté majoritaire, celle des entendants.

Le témoignage d'une autre locutrice nous indique que les porteurs d'implants ne se sentent pas spécialement mieux intégrés dans la communauté entendante, c'est le cas de la FSI.2 :

«J'ai aussi rencontré des amis sourds, **nous sommes porteurs de la culture sourde et de son héritage historique** : nous nous sommes battus pendant des siècles afin de revendiquer notre liberté d'existence en tant que sourds et en tant qu' humains. Nous appartenons à une communauté qui a sa propre langue, sa culture, ses coutumes, ses valeurs/normes. Je suis

fière d'être sourde et **je me sens plus sourde que française.**» (FSI.2)

Pour elle être sourde passe avant même sa nationalité. Il s'agit d'un moyen de revendiquer ses origines. La surdité prend donc un autre aspect que la simple déficience auditive et ce n'est pas l'implant qui l'a fait changer d'avis car elle rajoute par la suite :

«Le fait d'être implantée a renforcé le fait que **je devais préserver mes origines** en pratiquant et en perfectionnant la langue des signes.» (FSI.2)

Il se trouve que c'est l'implantation qui lui fait prendre conscience de «ses origines».

Ce que nous retiendrons c'est qu'il n'y a pas de découpage dichotomique mais que l'appartenance à une communauté spécifique se fait sur un continuum. Il semblerait que la place sur ce continuum se ferait en fonction de la pratique de la langue des signes et non en fonction de l'implant cochléaire.

Ce qui nous interpelle donc c'est que cette position viendrait, avec d'autres facteurs, de la vision de la langue des signes. Lorsque la langue des signes est perçue négativement, la personne sourde implantée abandonne la langue des signes et lorsqu'elle est perçue positivement la personne sourde implantée continue à pratiquer sa langue. Ce qui nous amène maintenant à aborder les clichés et autres stéréotypes rencontrés par ces femmes.

c- Rencontre avec les stéréotypes quotidiens de la surdité

Le stéréotype se définit comme tel⁵⁷ :

«Les stéréotypes sont des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements d'un groupe de personnes.»

57 LEYENS, YSERBYT & SCHADRON (1996) in <http://www.prejuges-stereotypes.net/main.htm>

Dans notre cas, il s'agit de relever les croyances partagées de la part de la communauté entendante à l'égard de ces femmes sourdes implantées.

Dans ce thème, toutes ces femmes sont d'accord : il y a encore beaucoup de travail pour "éradiquer" ces stéréotypes parfois très tenaces. Le premier concerne cet amalgame, ancré dans les représentations sociales de la surdité depuis l'Antiquité, entre surdité et mutité. Elles sont toutes confrontées à ce stéréotype :

«D'après les entendants, **ils considèrent les sourds comme "sourds et muets"** c'est vrai parce que certains ne parlent pas beaucoup. Mais il y a des sourds qui sont très bavards. » (FSI.1)

« Des que **l'on dit que nous sommes sourds alors on ne parle pas**.[...]Un sourd n'est pas muet et un muet n'est pas sourd.

Je suis sourde profonde et je parle, je suis même un vrai moulin à parole»(FSI.3)

«**On me dit encore que je suis sourde muette** alors que je parle !» (FSI.4)

«pas à 100% mais oui encore» [réponse donnée à la question j⁵⁸] (FSI.5)

«Oui, et même "**sourd et muet et bête**"» (FSI.2)

«Parlons-en en 2010, on entend encore **les gens dirent « sourd-muet »**»(M.2)

«**OH oui !!!**[réponse donnée à la question j⁵⁹]» (M.1)

«**Malheureusement oui**.[réponse donnée à la question j⁶⁰]» (M.3)

Toutes ces femmes, sans exception sont considérées comme "sourdes et muettes" par les entendants et ce ne sont pas les mamans qui diront le contraire. Ce stéréotype, retrouvé aussi dans les dictionnaires jusqu'en 2011 pour le Larousse illustré, reste ancré et ne tend pas à disparaître.

58 Selon vous est ce qu'on étiquette encore une personne qui entend pas comme un "sourd et muet"?

59 idem

60 idem

Le second stéréotype, retrouvé aussi dans les dictionnaires analogiques étudiés, est de comparer la personne sourde à une personne à l'intelligence réduite tout comme l'indiquait plus haut la FSI.2 :

« les sourds se font **insulter comme des singes**»
(FSI.1)

«On a tendance à croire que **les sourds qui ne parlent pas ne peuvent pas penser**, donc ce seraient des animaux, des sous-hommes.» (FSI.2)

«On considère **une personne sourde comme débile**, qui ne peut pas faire des études, qui n'est pas capable de travailler» (FSI.3)

«on nous voit **comme des idiots ou d'autres clichés** du même style!» (FSI.4)

« **personne déficiente intellectuelle**» (FSI.5)
[réponse donnée à la question k⁶¹]

«Oh oui, malheureusement, **ils sont traité d'idiot, de débile**, qu'ils ne feront jamais rien de leur vie» (M.2)

«sous prétexte qu'elle n'a pas le même niveau de langage en français, **elle serait moins intelligente.**»
(M.3)

Leurs propos sont sans équivoque le reflet des représentations sociales trouvées dans les dictionnaires que nous avons étudié plus tôt. En plus de subir un amalgame entre surdité et mutité, elles doivent se confronter à l'amalgame entre surdité et stupidité. Nous sommes clairement dans les représentations sociales de la surdité datant de l'Antiquité alors que nous sommes au XXI ème siècle!

Nous venons donc de constater que les représentations sociales liées à la surdité n'évoluent guère. Les amalgames antiques perçus concernant les personnes sourdes sont

61 Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne sourde?

toujours d'actualité que ce soit dans les discours ou dans les dictionnaires.

Nous allons traiter maintenant les représentations sociales liées plus spécifiquement à l'implant cochléaire et à la langue des signes.

3- Langue des signes et implant cochléaire : un mariage possible?

La langue des signes et l'implant cochléaire sont généralement mis en opposition : on proposerait l'implant pour oraliser et non pour signer et inversement la langue des signes serait proposée en priorité aux personnes non implantées.

Plus haut, nous avons commencé à voir que cette opposition n'était pas si nette et que ce serait la pratique et donc l'image de la langue des signes qui influencerait grandement l'appartenance à une communauté : nous avons donc questionné les personnes contactées sur l'image de la langue des signes afin de connaître les représentations sociales liées à cette langue. Leurs représentations sociales nous permettront, peut être, de comprendre le vécu de leur surdité (avant/ après l'opération) car certaines signent toujours, d'autres signaient et ont arrêté et d'autres n'ont jamais signé. De plus, à travers ces témoignages, nous pourrions peut être comprendre pourquoi la langue des signes et l'implant cochléaire sont toujours présentés comme incompatibles.

a- Langue des signes : une langue nécessaire mais limitée

Concernant la langue des signes, ces femmes ont un point de vue assez partagé. D'un côté la langue des signes est essentielle pour la communication avec les autres mais d'un autre côté, elle est limitée car elle n'a pas de place dans la société :

« On ne m'a pas parlé de la langue des signes car j'ai une très bonne oralisation [...] c'est dommage de ne se cantonner qu'à la langue des signes, car la société actuelle n'est pas vraiment accessible à la langue des signes » (FSI.5)

« **Je communiquais en langage de signes** avec mes parents **pour faciliter la communication**[...] **la langue des signes donne très peu de débouchés** dans les métiers» (FSI.1)

«**Il y a des métiers qu'on ne peut pas faire** si on entend pas. Mais **la LSF est aussi primordial pour l'épanouissement.**» (FSI.4)

Pour ces deux premières femmes, l'implant est avant tout pour pallier les perspectives professionnelles que la langue des signes n'apporteraient pas. Il n'empêche qu'au niveau personnel, la langue des signes leur apporte plus qu'un moyen de communication.

« l'enfant ne sera pas heureux car **il lui manquera toujours la communication lsf** » (FSI.2)

«**il ne faut pas rester que dans cette langue** [langue des signes], faut s'ouvrir aussi à l'écriture française. [...] **J'aime la langue des signes**, cela exprime beaucoup de chose» (FSI.3)

Nous observons donc que la langue des signes n'est pas un outil linguistique à proprement dit car certes elle répond à un besoin de communication avec autrui mais, d'après ces réponses, cette langue servirait davantage à se développer en tant que personne. Cela fait écho à ce que nous avons étudié plus haut concernant la place de la langue des signes dans la communauté Sourde.

Certaines des mères rejoignent l'avis des femmes implantées concernant la non-place de la langue des signes dans la société :

«direct implant, **aucun autre mode de communication envisagé que l'oral**[réponse donnée à la question 3b⁶²] [...] s'ils la pratiquent, **c'est qu'ils en ont besoin** [...] **La langue des signes n'est pas intégrée** dans la société française» (M.1)

« **la langue des signes est essentielle** pour ma fille [...] Peut-être aussi que **la langue des signes aura pris la place qu'elle mérite** » (M.3)

62Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes?

On observe aussi une certaine dépossession de la langue des signes surtout pour les mamans (M.2 et M.3) que nous ne retrouvons pas dans les discours des femmes sourdes implantées. Ces femmes marquent bien la distance qu'elles ont avec la langue des signes ce que ne font pas les femmes sourdes implantées. Comme s'il s'agit de la langue de " l'autre " :

«**C'est leur langue**, comme nous la langue française orale, je trouve **cette langue très belle** avec ses expressions du visage [...] **D'où la difficulté des sourds dans l'écriture proprement dite française.** Valable pour le sourd oraliste, mais **plus prononcé pour le sourd qui ne fait que signer.**» (M.2)

«**il faut qu'il continue à transmettre cette langue.** » (M.3)

De plus, la mère (M.2) ainsi que la locutrice (FSI.1) notent aussi que cette langue provoque une certaine gêne pour le passage au français écrit :

«ce qu'ils ne peuvent dire avec leurs mains est complété par la mimique. **Mais malheureusement pauvre** pour pouvoir reproduire des phrases correctes.» (M.2)

« Mais je trouve que **la langue des signes donne des difficultés pour écrire**, et pour la grammaire. **Ces sourds signants font beaucoup de fautes quand ils écrivent des phrases. La syntaxe est très mauvaise. Il n'y a aucune grammaire**» (FSI.1)

Nous tenons aussi à exposer l'effet inverse avec la locutrice (FSI.2) qui est dans la sur-valorisation de la langue des signes en la comparant hiérarchiquement avec d'autres langues :

«Je répète, **la langue des signes est une immense richesse inépuisable, que même le français ne saurait arriver à sa cheville**, pas plus que l'anglais ou le japonais.»

Ce que nous retiendrons donc, c'est que la langue des signes est perçue comme

nécessaire pour le développement de la personne sourde implantée mais qu'elle est limitée malgré elle à deux niveaux : au niveau social car elle n'est pas intégrée dans la société et au niveau linguistique car elle est encore perçue comme une langue parasite à l'apprentissage du français écrit. Elle peut être dans de rares cas considérée comme une langue supérieure aux autres langues majoritaires d'un état.

Intéressons nous maintenant au cas de l'implant cochléaire car ce dernier ne soulève pas les mêmes questions. Effectivement, nous avons vu plus haut que la langue des signes allait de paire avec la communauté Sourde et qu'elle faisait appel aux "caractéristiques sourdes" de la personne. Le cas de l'implant, nous permettra de faire appel à leurs "caractéristiques entendantes" et d'aborder la personne dans sa globalité.

b- Implant cochléaire : un outil rassurant et avant tout social

Nous avons vu dans l'historique que l'implant cochléaire n'a pas fait que des heureux. Effectivement ce progrès technique, à la base pour les adultes sourds ou devenus sourds, a provoqué bien des réactions surtout de la part de la communauté Sourde. Présenté comme un moyen de supprimer tous les sourds, cet outil est devenu malgré tout très populaire et aujourd'hui son opération est banalisée chez les adultes comme chez les enfants.

À travers les témoignages recueillis, nous allons étudier l'image de l'implant de ces femmes sourdes certes biaisée, car elles sont elles même porteuses de l'implant, mais existante.

Le premier thème allant de paire avec l'implant est qu'il était synonyme de meilleure intégration sociale :

« L'implant est le meilleur outil social pour s'intégrer dans la vie sociale, parce qu'il y a plus de compréhension, [...] plus de réussite dans la vie professionnelle » (FSI.1)

« **Sans l'implant, je n'aurais pas pu passer cet oral** » (FSI.2)

« Ma décision de me faire implanter **je l'ai prise pour avoir un meilleur avenir** » (FSI.4)

« **L'implant permet une intégration quasi normale dans la société d'aujourd'hui.** » (FSI.5)

La majorité d'entre elles ont vu dans l'implant un moyen efficace de réussir dans la vie.

Pour les mères, cet appareil est davantage synonyme de chance pour l'enfant de se développer et de s'épanouir normalement :

« cela ne m'empêche pas **de vouloir lui rendre la vie plus facile**, notre société est avant tout entendante, autant lui ouvrir toutes les portes » (M.1)

« **l'implant lui apporte un gain** pour pouvoir suivre ses cours, jouer avec ses amis, répondre quand on lui parle. » (M.2)

« il [l'implant cochléaire] **pouvait apporter un plus** à L. mais qu'il ne serait pas un miracle [...] si on peut **offrir à une personne l'accès au monde** sonore, je ne vois pas pourquoi on devrait s'en priver » (M.3)

Contrairement à la majorité des femmes implantées, certaines mamans et la locutrice (FSI.2) sont moins catégoriques quant à l'analogie entre implant et meilleure intégration sociale :

« les sourds n'ont pas besoin des entendants pour être intégrés, **ils peuvent signer et se faire comprendre dans la rue.** » (FSI.2)

« **tous les sourds non implantés ne sont pas rejetés** ou malheureux, heureusement ! » (M.1)

« On ne peut pas dire qu'un enfant non implanté ne pourra se débrouiller dans la vie. **Ca n'a aucun lien** »

avec la surdité!» (M.3)

L'intégration de la personne sourde viendrait davantage de sa propre volonté plutôt que de son implant. L'implant serait un plus pour la personne sourde sans pour autant être LA clé pour s'ouvrir les portes de l'intégration.

Nous garderons à l'esprit que l'implant est tout de même considéré comme le meilleur moyen de s'intégrer par rapport à la langue des signes car il serait un atout pour la personne sourde pour se développer dans une société où la langue des signes ne le permet pas.

Nous venons de voir que, d'après ces femmes, l'implant et la langue des signes seraient assez complémentaires dans le sens où la langue des signes permettrait un épanouissement personnel et l'implant une meilleure intégration sociale. En cela nous les avons questionnées sur l'utilisation combinée de cette langue avec cet outil.

c- Implant et langue des signes : prémices d'une cohabitation

Pour la majorité de ces femmes soit cinq personnes sur huit interrogées, la langue des signes et l'implant cochléaire sont tout à fait associables :

« cela permettra à l'enfant d'entendre tout en acquérant la langue des signes, nécessaire à son identité sourde [...] l'implant est tout à fait compatible avec la langue des signes» (FSI.2)

«Mais il faut savoir que même si on a un implant cochléaire, il n'est pas interdit de pratiquer la LSF [...] Pourquoi interdire l'un des deux ? [l'implant cochléaire et la langue des signes] Tout le monde doit s'ouvrir et accepter les différences et connaître tous les moyens de communications.» (FSI.3)

«pour moi on peut très bien cumuler les deux [l'implant cochléaire et la langue des signes].» (FSI.4)

«Les 2 [l'implant cochléaire et la langue des signes] peuvent cohabiter sans problème, c'est bien dommage de toujours les opposer.» (M.1)

«Je savais que même avec l'implant, je continuerai la langue des signes. [...] Il faut arrêter de mettre les deux en concurrence. L'implant et la langue des signes sont tout à fait complémentaires.» (M.3)

En plus de valoriser cette "mixité", certaines sont même consternées par l'opposition qui est faite entre la langue des signes et l'implant cochléaire.

D'après leurs propos, nous pouvons déduire que la langue des signes et l'implant ne sont pas dans un rapport de rivalité mais davantage dans un rapport de dualité où l'implant remplit certaines fonctions comme celle d'entendre et la langue des signes d'autres fonctions comme la communication. L'outil linguistique et l'outil technique se servent mutuellement.

Ce que nous retiendrons de cette vision actuelle de la surdité est que nous pouvons observer une certaine évolution des représentations sociales de la surdité. Si les amalgames antiques entre surdité, mutité et idiotie restent très ancrés dans les représentations majoritaires, on peut tout de même observer l'émergence d'une acceptation d'un combiné entre langue des signes et implant cochléaire. L'implant ne serait plus considéré comme une menace concernant la perpétuation de la langue des signes et inversement la langue des signes ne serait plus un outil pour pallier l'attente de l'opération mais une langue à part entière. Même si cette dernière est encore réputée comme parasite lors de l'apprentissage du français écrit, cette idée tend tout de même à disparaître.

V- CONCLUSION GÉNÉRALE :

À travers cette étude, nous avons constaté à quel point les textes et les discours pouvaient être semblables. Effectivement, concernant l'analyse des dictionnaires, nous avons été forcée de constater à quel point les notions du champs de la surdit  sont floues et difficiles   d finir. L' volution de ces d finitions a  t  laborieuse et il reste encore du chemin   parcourir pour que les clich s disparaissent totalement des dictionnaires. M me si des efforts de neutralit  ont  t  faits, certains th mes restent   travailler. De fait, nous observons encore en 2011 des confusions datant de l'Antiquit  concernant le lien pens e/parole, surdit /mutit  ou encore surdit /intelligence et ce quelque soit le type de dictionnaires. Concernant la langue des signes, si cette derni re poss de son statut de langue depuis 2005, les  crits que nous avons  tudi  n'en tiennent toujours pas compte. Ils la qualifie de "langage" et qui serait de surcro t parasite au bon d veloppement de la personne sourde car elle ne permettrait pas de rentrer dans l'abstraction par exemple.

Lorsque nous avons crois  les donn es avec les corpus recueillis dans les questionnaires, nous avons remarqu  que les textes se retrouvaient effectivement dans les discours. Les femmes sond es nous reparlent de ces amalgames avec lesquels elles se battent tous les jours. Elles n'observent pas sp cialement d' volution, qualifient ces clich s comme ancr s dans les m eurs et observent que la soci t  n'est pas assez ouverte vis   vis de la surdit .

Nous pouvons maintenant affirmer qu'il existe un r el lien entre texte et discours. Les dictionnaires,   travers leurs d finitions, contribuent   l'ancrage des repr sentations sociales car il s'agit d'une r f rence linguistique. Si nous voulons observer un changement, il doit se faire dans les dictionnaires, entres d'autres  videmment, car nous venons de voir qu'ils ont un r el impact sur le public lambda. De fait, illustrer la d finition de "langue" avec les langues sign es par exemple semblerait, selon nous, apporter une consolidation du statut de la langue des signes tout comme  viter de d signer le locuteur de la langue des signes comme forc ment "sourd-muet".

Nous avons vu que les changements dans les d finitions se sont fait de paire avec le contexte historique, avec plus ou moins quelques ann es de retard, nous ne

désespérons pas de trouver un jour dans un dictionnaire, la définition de langue des signes à sa place, sous l'entrée "langue", et ayant comme locuteur d'autres personnes que des "sourds-muets"... Le Robert a commencé en 2011, à quand les autres?

Nous avons étudié les représentations sociales dans les dictionnaires et nous nous sommes confrontée à la lenteur de l'évolution des définitions, un support comme Internet par exemple serait intéressant à étudier car il s'agit d'une base de données qui est d'une part en perpétuelle évolution et d'une autre part de plus en plus populaire et utilisé pour faire des recherches car très rapide et accessible.

VI- BIBLIOGRAPHIE :

Abric, J.-C. (1994). L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique, in *Structures et transformations des représentations sociales*, Lausanne, Textes de base.

Bertin, F. (2010). *Les sourds une minorité invisible*. Mutation :Autrement.

*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, (1974).*Le robert. Paris.

Dictionnaire analogique, (1936). Larousse. Paris.

Dictionnaire de l'Académie française, (1694). Tome second. Paris.

Dictionnaire de la langue française Lexis,(1966). Larousse. Paris.

Dictionnaire de la langue française Lexis,(1979). Larousse. Paris.

Dictionnaire de poche de la langue française, analogique, (1980). Larousse. Paris.

Dictionnaire des synonymes analogies et antonymes, (1981). Bordas. Paris.

Dictionnaire Quillet de la langue française, l'art d'écrire et de bien rédiger, (1956). Quillet. Paris.

Doron, R. ; Parot, F. (2011). *Dictionnaire de psychologie*. PUF.

Dragon, J. (1994). *Implant cochléaire, problèmes éthiques*. Presse d'aujourd'hui.

Dumont, A. (1996). *Implant cochléaire, Surdit  et langage*. Deboeck Universit  :  dition de personne.

Encyclop die Thema, (2000). Larousse. Paris.

Feraud, JF ; Niemeyer, M. ; Verlag ; T bingen.(1994) [1787]. *Dictionnaire critique de la langue fran aise*

Fureti re, A. (1978) [1690]. *Dictionnaire universel*. Le Robert. Paris.

Jodelet, D. (1989). *les repr sentations sociales*. Sociologie d'aujourd'hui. Paris.

Jodelet, D. (1997). Ph nom nes, concepts et th orie. In : *Psychologie sociale*. PUF .

- Lacour, P. (1991).** *Grand dictionnaire universel du XIXème*, Larousse.
- Lafont, R. (1979).** *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. R. Presse. universitaire de France.
- Le nouveau petit robert de la langue française, (2008).* Le robert. Paris.
- Le petit Larousse illustré, (2010).* Larousse. Paris.
- Le petit Robert, (1982).* Le robert. Paris.
- Le petit Robert, (1990).* Le robert. Paris.
- Le petit Robert, (1993).* Le robert. Paris.
- Le Robert méthodique, (1982).* Le robert. Paris.
- Mannoni, P. (1998).** *Les représentations sociales*. Que sais-je.
- Maquet, C. (1936).** *Le dictionnaire analogique*. Librairie Larousse. Paris VI.
- Mémo Encyclopédie en un volume, (2001).* Larousse, Paris.
- Nouveau Larousse universel, dictionnaire encyclopédique en 2 volumes, (1949).* Larousse. Paris.
- Nouveau petit robert de la langue française, (2010).* Le robert. Paris.
- Richelet, P. (1680).** *Dictionnaire françois*.
- Richelet, P.(1759).** *Dictionnaire de la langue françoise, ancienne et moderne*.
- Roussiau, N. ; Renard E. (2003).** Des représentations sociales à l'institutionnalisation de la mémoire sociale. In : *Abric.pdf*
- Saint-Loup, A. (1989).** Les sourds-muets au Moyen-Age : mille ans de signes oubliés. In : *Le pouvoir des signes*. Paris, INJS.
- Sillamy, N. (1980).** *Dictionnaire de psychologie L-Z*. Bordas.
- Supplément au grand Larousse universel, (1992).* Larousse. Paris.

VII- SITOGRAPHIE

<http://mendeleiev.cyberscol.qc.ca>

<http://recorlsa.free.fr>

<http://faculty.samford.edu>

<http://www.visuf.org>

<http://www.unapeda.asso.fr>

<http://www.prejuges-stereotypes.net>

<http://www.toupie.org>

<http://www.larousse.fr>

VIII- ANNEXES

ANNEXES I

FSI 1

2- lien avec l'implant : parent proche ou éloigné, ami, partenaire d'une personne implantée ou implanté vous-même

Oui j'ai été implantée quand j'ai 6 ans. Ce sont mes parents qui ont décidé pour l'implant.

a- Qui vous a annoncé le verdict?

Mes parents. Ils m'ont expliqué que mes appareils auditifs ne me permettent pas de tout entendre, et que l'implant cochléaire serait encore un plus, que je pourrais enfin tout entendre. J'ai accepté, mais j'étais encore jeune, j'étais peut être inconsciente. Mais je ne regrette pas d'avoir accepté l'implant.

b- Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes?

Après ma naissance, après avoir appris ma surdité profonde par les spécialistes, mes parents ont fait un stage pour apprendre la langue des signes. J'ai appris très vite avec mes parents. Je communiquais en langage de signes avec mes parents pour faciliter la communication. Ca s'est fait naturellement. Je parlais un peu aussi, mais je ne parlais très bien à l'époque. L'orthophoniste m'a proposé d'apprendre le LPC, j'ai dit oui, je l'ai apprise. Quelques années après, quand j'étais à l'école primaire (école publique avec les entendants), je ne me sentais pas à l'aise de signer avec mes mains, alors que tout le monde parlait, donc j'ai décidé d'arrêter le langage de signes et faire l'oralisation. Grâce aux séances chez l'orthophoniste, je parle comme une entendante.

c- Comment et pourquoi avez vous choisi l'implant? quels ont été les déclencheurs? Comment vous l'a-t-on présenté?

J'avais 6 ans, donc je ne connaissais pas l'implant. Mes parents ont parlé avec le médecin spécialiste de l'implant au CHU de Bordeaux, ils sont convaincus pour l'implant. Après avoir mûrement réfléchi, et avoir parcouru les témoignages sur internet. Ils sont persuadés que ça va me changer la vie, que ça me permettra de mieux entendre, et de mieux réussir dans la vie professionnelle, et faciliter la communication avec mes amis. Ils m'ont expliqué ce que c'est un implant, et ils m'ont demandé si j'étais d'accord pour me faire opérer ou pas. J'appréhendais un peu l'opération mais j'étais confiante, je pensais aussi que l'implant ça sera bien, donc j'ai accepté. Ils m'ont montré des images d'un implant cochléaire, comment c'est fait. Je trouvais ça compliqué vu que j'étais jeune. Mais je préférais comprendre quand ce sera le jour J.

d- Avant l'opération comment communiquiez vous avec cette personne? et après? Avant l'opération, je communiquais oralement avec mes parents, et d'autres personnes,

en utilisant quelques signes des mains. Après l'opération, je parlais oralement aussi, le langage de signes a disparu.

4-

a- Quel rapport entretenez vous avec la surdité? Comme la considérez vous? (malédiction, maladie, handicap, différence??)

Alors j'ai eu plusieurs rapports avec la surdité suivant certaines périodes. De l'école maternelle jusqu'au CE1, j'acceptais déjà ma surdité, je la considérais comme une différence puisque je me sentais quand même différente des autres. Au CE2, j'avais une maîtresse violente, manipulatrice, vilaine, méchante, elle m'a forcé à redoubler car elle trouvait que j'entendais pas très bien et que je ne faisais pas beaucoup d'efforts. Ca m'a fait très mal, je n'y suis pour rien pour la surdité. Mes parents étaient contre le redoublement, car ils trouvaient que je travaillais bien en classe. Après une réunion entre le directeur de l'école, mes parents et la maîtresse, le verdict est tombé: redoublement pour moi!!! La maîtresse avait tellement d'arguments et elle a battu mes parents, le directeur était du avis de la maîtresse. J'ai très mal vécu la situation, j'en ai beaucoup souffert. Et à partir de ce moment là, je ressentais que ma surdité était comme une malédiction, un handicap qui me pourrissait la vie. Ensuite durant les années collège, je me sentais bien dans ma peau, j'acceptais bien ma surdité, je la considérais quand même comme différence et handicap. Car je me rendais compte que j'étais toujours différente des autres et j'avais du mal à suivre en cours, la surdité est un peu comme un obstacle.

Durant les années lycées, c'était de plus en plus pire, mes amis me laissaient tomber car ils avaient marre de moi car je ne parlais pas beaucoup. Ils me voyaient comme une handicapée, qui sait pas travailler etc. J'en ai beaucoup souffert, j'ai fait beaucoup de crises d'angoisse. Je considérais ma surdité comme une malédiction, une maladie, un handicap et différence. Je la considérais comme une maladie parce que ça me faisait souffrir, et ça me faisait des crises d'angoisses, je n'arrivais plus à rien. Je faisais des dépressions profondes...

Maintenant en étant étudiante, ça allait mieux, je me suis fait plein d'amis sympathiques. J'accepte toujours ma surdité mais je la considère toujours comme un handicap et une différence. Car je n'ai pas les mêmes capacités que les autres, et je ne suis pas comme les autres.

b- Que pensez vous des parents qui n'implantent pas leur enfant sourd? (indifférence, négligence, compréhension??)

Je respecte leurs choix, mais je trouve ça dommage parce que l'implant est un appareil extraordinaire. Je peux enfin entendre toutes sortes de bruits, et j'arrive mieux à suivre les conversations quand on est en famille ou avec mes amis. Certains parents pensent que l'implant sert à rien, car il force l'enfant sourd à entendre. Si l'enfant sourd veut garder son silence, et ne pas porter les appareils classiques, et continuer la langue des signes, les parents sont souvent d'accord. Mais j'aimerais ouvrir les yeux à ces parents, parce que ces enfants sourds ne pourront pas avoir leurs métiers de son rêve.. Ils vont avoir un avenir professionnel très pauvre, et les relations inexistantes avec des

entendants. Les sourds veulent garder leur identité, donc ils sont dans le monde du silence.

c-Que pensez vous des sourds pratiquant la langue des signes?

C'est leur choix de communication, je respecte. Mais je trouve que la langue des signes donne des difficultés pour écrire, et pour la grammaire. Ces sourds signants font beaucoup de fautes quand ils écrivent des phrases. La syntaxe est très mauvaise. Il n'y a aucune grammaire. Quand ils signent, ils expriment mot à mot en quelque sorte. Alors que ce serait bien qu'ils apprennent des phrases complètes, sans faute, en suivant bien la syntaxe et la grammaire, mais c'est rare!

d-Certaines personnes pensent que les parents qui implantent leur enfant n'accepte pas leur handicap, qu'en pensez vous?

Je connais une amie sourde, et elle n'accepte pas son handicap et regrette son implant. Elle aurait aimé ne plus avoir l'implant et vivre dans le monde du silence en utilisant le langage des signes. Moi j'adhère très peu. Mes parents m'ont fait implanter, mais pourtant j'accepte mon handicap, je n'ai pas le choix, je veux avancer dans la vie, et réussir ma vie. Moi je ne regrette jamais l'implant, ça a changé ma vie, je le vis bien. Avant l'implant, avec mes appareils, je n'entendais pas tout, je ne comprenais pas grand chose, j'étais malheureuse...

e-A l'inverse, d'autres pensent que les parents qui n'implantent pas leur enfant vont le rendre dépendant et qu'il n'aura aucune autonomie plus tard, qu'en pensez vous?

Oui je suis complètement d'accord. L'enfant va devenir très dépendant dans son monde de silence et communiquer par le langage de signes, il aura toujours besoin de ses parents, des personnes pour mieux avancer dans la vie. Il ne sera jamais autonome, car il ne pourra pas construire tout seul sa vie, son avenir professionnel.

f-Pensez vous qu'il existe une discrimination envers les sourds comme il en existe une pour les étrangers par exemple? Si oui elle, à quoi est-elle due? (manque d'information, cliché...)

Oui il existe une discrimination: souvent entre les sourds oralistes et les sourds signants. Ils sont opposés, et ne s'entendent pas du tout. Et aussi entre les sourds et les entendants, ils ne se comprennent pas bien, alors les sourds se font insulter comme des singes, et des entendants insultés comme des "supérieurs intellectuels". Il faudrait davantage plus d'informations, montrer ce que c'est la surdité, montrer la vie des sourds avant que les entendants disent que ce sont des handicapés avant tout. Non ce sont des personnes comme les autres, ils sont humains!

g-Pensez vous que si il y avait autant de médecins que de professionnels de la langue des signes, l'implant serait concurrencé par la langue des signes?

Je ne sais pas. Parce que je sais qu'il y aura toujours la langue des signes même s'il y a plus de médecins. Mais en même temps, les sourds seront aussi tentés par l'implant alors

la langue des signes pourrait disparaître un jour.

h-Pensez vous que c'est l'implant ou la langue des signes qui le meilleur outil social pour s'intégrer dans la société? Pourquoi?

L'implant évidemment. J'ai pu expliquer dans les questions précédentes. L'implant est le meilleur outil social pour s'intégrer dans la vie sociale, parce qu'il y a plus de compréhension, plus de facilités pour la communication, plus de réussite dans la vie professionnelle. Tandis que la langue des signes donne très peu de débouchés dans les métiers. C'est rare de voir un métier où il y a des gens qui font que la langue des signes et travailler avec, je dirais que c'est impossible. Il y a des entendants sur Terre, les sourds qui pratiquent la langue des signes doivent travailler avec les sourds, ils peuvent être orthophoniste, éducateur spécialisé par exemple.

i- Pensez vous que dans les années à venir, tous les sourds seront implantés?

J'espère bien, mais je peux pas confirmer ce propos. On verra bien. On sait pas ce que l'avenir nous réserve.

j-Selon vous est ce qu'on étiquette encore une personne qui entend pas comme un "sourd et muet"?

Je ne comprends pas trop votre question. D'après les entendants, ils considèrent les sourds comme "sourds et muets" c'est vrai parce que certains ne parlent pas beaucoup. Mais il y a des sourds qui sont très bavards. Je n'arrive pas à répondre à votre question, je suis désolée.

k-Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne sourde?

A mon avis, ce serait comme un gros handicap. Les entendants les classe comme des aveugles, des muets, des personnes handicapées qui ont des troubles de comportements.

l- Concernant les sourds signants, considérez les vous comme appartenant à une communauté? Si oui comment la caractériseriez- vous? (ouverte, fermée...)

Je n'appartiens pas à cette communauté. Je fais partie des sourds oralistes et des entendants.

m- A votre avis est ce que la vision que vous avez de la langue des signes a influencé votre choix?

Oui je pense, parce que quand j'étais à l'école primaire, et que je pratiquais la langue des signes avec mes amis, les autres camarades se moquaient de moi, en m'imitant comme un singe. Ca m'a fait réfléchir, c'est pourquoi j'ai arrêté la langue des signes parce que ça me rendait ridicule, et que j'aimerais me montrer supérieure aux autres en parlant. Ca a marché!

FSI 2

2- lien avec l'implant:

Je suis bi-implantée (cad ayant 2 implants cochléaires).

3-

a- Qui vous a annoncé le verdict?

(Attention à ne pas confondre surdité et implant. La surdité est subie, mais l'implant n'est pas subi, en tous cas, pas par les personnes à partir de 12 ans ! Donc, reformulez cette question pour les autres et éventuels sourds qui vont y répondre.)
Donc pour répondre à votre question, je suis née sourde profonde mais le diagnostic a été établi 1 an après car avant, il n'existait pas de moyen fiable pour dépister la surdité.

b- Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes?
J'ai été suivie par une orthophoniste car mes parents ont voulu que je puisse parler, ils ont donc opté pour l'oralisme. Mais parallèlement, pour pouvoir parler, il fallait communiquer. Donc l'orthophoniste m'a appris la langue des signes et j'ai également porté des prothèses auditives pendant ma jeunesse.

c- Comment et pourquoi avez vous choisi l'implant? quels ont été les déclencheurs?
Comment vous l'a-t-on présenté?

Mes parents ont voulu que je me fasse implanter à 10 ans, j'ai refusé pour des raisons esthétiques et psychologiques. Peu après, je me lie d'amitié avec une amie sourde, implantée à 3 ans et mon orthophoniste m'a expliqué les bénéfices de l'implant pour mon amie. C'est à ce moment-là que je me suis rendue compte que mon audition (surdité profonde) était dégénérative et mon articulation s'en ressentait. D'un autre côté, mon amie entendait parfaitement bien et articulait bien. A 15 ans, l'implant m'est donc apparu comme une solution pour éviter une surdité totale (cad les prothèses auditives qui ne me seraient plus d'aucune utilité).

Peu de temps après le 1er implant, je ne supportais plus la prothèse auditive de l'autre côté (l'embout irritait mon oreille et provoquait des otites et la qualité sonore était très basse comparé à l'implant), du coup, je me suis retrouvée avec l'implant seul, mais je m'en suis bien sortie pendant 3 ans. Récemment, j'ai demandé à avoir un 2nd implant cochléaire afin de pouvoir bénéficier de la stéréophonie et du confort auditif lors des conversations entendantes.

d- Avant l'opération comment communiquiez vous avec cette personne? et après?
Quelle personne ? Attention à bien définir les rôles ! Cette question ne serait pas évidente pour une personne qui est elle-même implantée et qui pourrait ne pas connaître d'autres implantés.

Avant l'opération, j'avais du mal à me faire comprendre oralement par les entendants car les prothèses auditives ne me permettaient pas d'entendre correctement : je leur donnais l'impression que je criais. Je criais car c'était la seule manière de m'entendre parler. Je

communiqué en LSF avec les sourds, que je connais depuis toute petite. Après l'opération, il y a nettement une différence au niveau auditif et oral, je m'exprime beaucoup plus clairement, ma voix est plus agréable à entendre, plus subtile, et plus fluide. J'ai récemment passé l'oral d'espagnol au bac et j'ai eu 13/20. Sans l'implant, je n'aurais pas pu passer cet oral. Avec les sourds, je suis restée la même, j'ai gardé les mêmes amis et je continue tout autant à pratiquer la LSF avec eux. Actuellement, j'en pratique beaucoup plus car la LSF est une langue d'une immense richesse inépuisable, que je n'avais pas vue auparavant.

4-

a- Quel rapport entretenez-vous avec la surdité? Comme la considérez-vous? (malédiction, maladie, handicap, différence??)

Parfois je me dis "pourquoi c'est moi qui est sourde?" mais cette pensée est vite effacée car je vois qu'il y a plus malheureux que moi, tels les aveugles ou les paraplégiques. Les sourds peuvent tout à fait vivre librement, sans être handicapés. Je le considère comme un avantage car grâce à la surdité, j'ai appris et assimilé la LSF. Mais pas que ça. J'ai aussi rencontré des amis sourds, nous sommes porteurs de la culture sourde et de son héritage historique : nous nous sommes battus pendant des siècles afin de revendiquer notre liberté d'existence en tant que sourds et en tant qu'humains. Nous appartenons à une communauté qui a sa propre langue, sa culture, ses coutumes, ses valeurs/normes. Je suis fière d'être sourde et je me sens plus sourde que française.

b- Que pensez-vous des parents qui implantent leur enfant sourd? (indifférence, négligence, compréhension??)

Je ne saurais vous répondre à ce sujet car je suis mitigée. Je suis d'accord dès qu'il s'agit d'une implantation librement consentie, mais que dire des enfants qui ont à peine 1 an? Tout dépend du type d'éducation que les parents veulent offrir à leur enfant. Si les parents optent pour un bilinguisme (oralisme + LSF), pourquoi pas, cela permettra à l'enfant d'entendre tout en acquérant la langue des signes, nécessaire à son identité sourde. Mais je suis contre pour un oralisme pur et dur car dans ce cas, l'enfant ne sera pas heureux car il lui manquera toujours la communication LSF, qui est nécessaire à son développement et à sa sociabilité.

c- Que pensez-vous des sourds pratiquant la langue des signes?

Que du bien! Et que ça perdure! Je répète, la langue des signes est une immense richesse inépuisable, que même le français ne saurait arriver à sa cheville, pas plus que l'anglais ou le japonais.

d- Certaines personnes pensent que les parents qui implantent leur enfant n'acceptent pas leur handicap, qu'en pensez-vous?

Il y a certainement des parents qui pensent qu'en implantant leur enfant, ils croient "supprimer" sa surdité. Grave erreur. Car de toute manière, dès que la personne implantée enlève son appareil ou son implant (pour dormir, pour aller à la piscine etc

etc), elle redevient sourde, c'est inéluctable chez toutes les personnes appareillées ou implantées.

Les parents qui n'acceptent pas l'handicap de leur enfant sont navrants. Ils ne se rendent pas compte que quelque soit l'handicap, leur enfant sera toujours leur enfant, même si la communication diffère. De plus, ils ne se rendent pas compte que leur enfant aurait pu être paraplégique ou mourir à la naissance.

e-A l'inverse, d'autres pensent que les parents qui n'implantent pas leur enfant vont le rendre dépendant et qu'il n'aura aucune autonomie plus tard, qu'en pensez vous? Tout dépendra du type d'éducation que l'enfant recevra. S'il connaît la langue de signes et que cette dernière lui a permis une bonne base en langue française, pourquoi serait-il dépendant s'il n'a pas son implant cochléaire ? Pleins de moyens sont mis à disposition et permettent de vivre sans entendre dans la vie quotidienne. Cependant, ce n'est pas toujours vrai, comme c'est le cas des entretiens d'embauche. Nous sommes discriminés, et nous le serons toujours, tant que le système français n'aura pas évolué. Les entendants ont tendance à attendre que les sourds fassent des efforts (oralisme, LPC, implants...) mais qu'en est-il du côté des entendants ? C'est leur mentalité qui nous discrimine.

f-Pensez vous qu'il existe une discrimination envers les sourds comme il en existe une pour les étrangers par exemple? Si oui elle, à quoi est-elle due? (manque d'information, cliché...)

Voir question antérieure. Il existera toujours des discriminations. On a tendance à croire que les sourds qui ne parlent pas ne peuvent pas penser, donc ce seraient des animaux, des sous-hommes. Dans l'histoire des sourds, on leur interdisait de se marier, d'avoir un héritage et de voter. Les sourds qui oralisent renforcent donc l'image que si un sourd ne parle pas, alors c'est un sous-homme.

Il y en a tant, des discriminations, que je n'ai pas envie de toutes les énumérer.

g-Pensez vous que si il y avait autant de médecins que de professionnels de la langue des signes, l'implant serait concurrencé par la langue des signes?

Rien à voir, l'implant est tout à fait compatible avec la langue des signes.

h-Pensez vous que c'est l'implant ou la langue des signes qui le meilleur outil social pour s'intégrer dans la société? Pourquoi?

Tout dépend de la société qu'on désire intégrer. On peut avoir un implant, et être intégrés dans la communauté sourde par le biais de la langue des signes. On peut également avoir un implant et faire le choix entre pratiquer la lsf avec les entendants ou oraliser avec les entendants.

D'un autre côté, les sourds n'ont pas besoin des entendants pour être intégrés, ils peuvent signer et se faire comprendre dans la rue. Le meilleur choix, c'est le choix que fait la personne.

i- Pensez vous que dans les années à venir, tous les sourds seront implantés?

Tant qu'ils apprennent la langue des signes en même temps, cela ne me pose pas de problème.

j-Selon vous est ce qu'on étiquette encore une personne qui entend pas comme un "sourd et muet" à l'heure actuelle?

Oui, et même "sourd et muet et bête" car la mentalité française est lente à évoluer. Voir questions antérieures.

k-Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne sourde?

Voir questions antérieures.

l- Concernant les sourds signants, considérez les vous comme appartenant à une communauté? Si oui comment la caractériseriez- vous? (ouverte, fermée...)
La communauté sourde recense des sourds et malentendants sachant s'exprimer en langue des signes, principalement ou de haut niveau. Cependant, les sourds extrêmes peuvent ne pas accepter les sourds oralisants, les sourds implantés, les malentendants, les sourds codeurs lpc... Mais cela est relativement rare et tend à disparaître car il y a l'émergence de la nouvelle génération des sourds à poly-statuts et surtout, des sourds implantés dans 10 ans.

m- A votre avis est ce que la vision que vous avez de la langue des signes a influencé votre choix d'être implanté(e) ou pas?

Le fait d'être implantée a renforcé le fait que je devais préserver mes origines en pratiquant et en perfectionnant la langue des signes.

FSI 3

2- lien avec l'implant :

Moi même implantée

3-

a- Qui vous a annoncé le verdict?

...

b- Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes?

...

c- Comment et pourquoi avez vous choisi l'implant? quels ont été les déclencheurs? Comment vous l'a-t-on présenté?

J'ai choisi l'implant cochléaire quand je me suis aperçu que mon ouïe diminuait de plus en plus... Je ne me sentais pas rassurer à l'idée de ne plus entendre, j'ai donc demandé un rdv avec mon chirurgien et c'est moi qui lui ai demandé, il a dit ok, on a fait tous les

examens savoir si c'était possible. L'élément déclencheur, est que j'avais envie de tester de nouvelles choses, s'il m'était possible d'entendre et surtout de découvrir les sons que je n'avais jamais entendu, j'étais partante pour plein de découverte. Et maintenant j'ai demandé à avoir un deuxième implant, je le bénéficie depuis début Octobre, on me le branche ce mercredi.

d- Avant l'opération comment communiquez-vous avec cette personne? et après?

Oral pour avant et après

4-

a- Quel rapport entretenez vous avec la surdité? Comme la considérez-vous? (malédiction, maladie, handicap, différence??)

Je considère mon handicap comme quelque chose d'imposé durant mon adolescence, mais maintenant depuis 4 ans, j'aime vivre avec cette différence.

b- Que pensez-vous des parents qui n'implantent pas leur enfant sourd? (indifférence, négligence, compréhension??)

Cela ne me pose pas de problème, c'est leur choix. J'ai vécu pendant 22 ans sans implant. Je l'ai plus ou moins vécu.

c- Que pensez-vous des sourds pratiquant la langue des signes?

C'est une bonne chose, mais il ne faut pas rester que dans cette langue, faut s'ouvrir aussi à l'écriture française.

d- Certaines personnes pensent que les parents qui implantent leur enfant n'accepte pas leur handicap, qu'en pensez vous?

Il y a des parents qui le font dans ce but là, il faut savoir que l'implant cochléaire ne supprime pas la surdité, ni l'handicap. Il faut tourné cet handicap vers l'avantage (ne pas entendre les brouhaha, les bruits la nuit. Quand on est adolescent, on peut enlever l'appareil quand on nous gronde. b Bref, L'implant n'enlève pas la surdité, et c'est dur de leur faire comprendre.

e- A l'inverse, d'autres pensent que les parents qui n'implantent pas leur enfant vont le rendre dépendant et qu'il n'aura aucune autonomie plus tard, qu'en pensez-vous?

C'est tout faux, je n'ai pas bénéficié d'un implant pendant 22 ans, Je n'ai pas été totalement dépendante, j'avais de l'autonomie. Le seul point qui nous bloque c'est quand il faut téléphoner, c'est le seul point ou on est obligé d'être dépendant, il y a bien sur maintenant des technologies comme les relais, mais je n'apprécie pas trop, je demande encore à ma mère ou mon compagnon de téléphoner s'il le faut.

f- Pensez vous qu'il existe une discrimination envers les sourds comme il en existe une pour les étrangers par exemple? Si oui elle, à quoi est-elle due? (manque d'information, cliché...)

La discrimination existe pour tout le monde et pour n'importe quoi. Que ce soit pour les

personnes qui portent des lunettes, qui soient habillés en gothic, ou encore qui sont maigres ou gros, c'est un vrai handicap pour la société. L'handicap proprement dit et la race sont aussi des sujets de discriminations. Il existe aussi des discriminations au niveau des signes astrologiques.

Elle est due à des clichés, manque d'ouverture de la société. Pour ma part, j'appelle cela de la « connerie humaine ». ♪ Il faut accepter les gens comme ils le sont, même si les idées sont complètement opposés, j'apprécie les échanges, cela donne une ouverture d'esprit.

On est avant tout des êtres humains donc tous égaux.

g- Pensez vous que si il y avait autant de médecins que de professionnels de la langue des signes, l'implant serait concurrencé par la langue des signes?

Heuu bonne question... Ne pratiquant pas la langue des signes couramment, je ne sais pas s'il y aurait une concurrence. Mais il faut savoir que même si on a un implant cochléaire, il n'est pas interdit de pratiquer la LSF (langue des signes Française) et inversement...

h- Pensez vous que c'est l'implant ou la langue des signes qui est le meilleur outil social pour s'intégrer dans la société? Pourquoi?

Les deux ! Pourquoi interdire l'un des deux ? Tout le monde doit s'ouvrir et accepter les différences et connaître tous les moyens de communications.

i- Pensez-vous que dans les années à venir, tous les sourds seront implantés?

Non, il est impossible d'implanter tous les sourds. Tous ne pourront pas bénéficier de l'implant pour des raisons médicales. C'est comme dire qu'un jour tous les aveugles reprendront tous la vue... Non, il n'est pas possible.

j- Selon vous, est ce qu'on étiquette encore une personne qui n'entend pas comme un "sourd et muet"?

Hé oui malheureusement, il y a encore cette étiquette. Dès que l'on dit que nous sommes sourds alors on ne parle pas.

Même des personnes sourdes disent encore le mot « muet » !

Je trouve cela aberrant...

Les sourds ont tous des cordes vocales, donc ils peuvent tous parler, mais ce qui leur empêche de parler, c'est un manque de confiance en soi, la honte de faire entendre leur voix ou qui n'ont jamais appris à bien prononcer un mot via une orthophoniste.

(Bien sur il existe des exceptions qui arrivent que la personne soit vraiment muette (sans corde vocale) et sourd...mais c'est très rare)

Un sourd n'est pas muet et un muet n'est pas sourd.

Je suis sourde profonde et je parle, je suis même un vrai moulin à parole.

k- Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne sourde?

On considère une personne sourde comme débile, qui ne peut pas faire des études, qui n'est pas capable de travailler. Je suis actuellement victime de cela, je suis sourde donc je ne peux pas travailler avec les enfants selon un médecin du travail... Je fais intervenir plusieurs professionnels, je saurais sa réponse demain même...

l- Concernant les sourds signant, considérez les vous comme appartenant à une communauté? Si oui comment la caractériseriez- vous? (ouverte, fermée...)
Cela dépend des personnes....

Il y a des groupes de LSFiste qui sont vraiment pur donc contre l'implant, eux pour moi ils sont très fermé, et ne s'ouvrent pas du tout à la société, après ils râlent car la société ne fait rien pour eux... il faut qu'ils apprennent à ouvrir les bras et là, la société s'ouvrira.

Il y a des groupes qui sont LSFiste et acceptent la nouvelle technologie mais ils n'accepteront pas de le tester pour eux même. Ils sont semi ouvert.

Il y a des sourds signant et qui sont implantés et ne parlent pas. Ils sont ouverts

Il y a des sourds signant, implantés et qui parlent (eux sont très ouvert à tout ce qui leur entoure mais marginalisé par les autres sourds), je suis dans cette catégorie.

m- A votre avis, est ce que la vision que vous avez de la langue des signes a influencé votre choix?

Non du tout. J'aime la langue des signes, cela exprime beaucoup de chose qu'il est difficile d'exprimer oralement. Donc on l'exprime avec des grimaces, des signes.

FSI 4

2/Lien avec l'implant : je suis sourde et bi-implantee cochleaire

3/Verdict fait par mon ORL lorsque j'ai perdu tous mes restes auditifs
On m'a tout de suite parler de l'implant

4/

J'ai attendu 3 ans après qu'on m'en ai parle pour la première fois. Je suis aussi en contact avec des sourds signants et je voyais plutot l'implant comme negatif pour moi. Il m'a fallu 3 ans pour accepter.

Avant l'implant je faisais de la lecture labiale pour communiquer avec les entendants

3 bis / je vois la surdité comme un handicap mais c'est surtout par manque d'accessibilite et de comprehension de la société. Quand je suis avec d'autres sourds,

non ce n'est pas un handicap

Les parents qui n'implantent pas leur enfant c'est leur choix et il faut le respecter. Néanmoins je pense que pour donner toutes les chances à son enfant sourd, il faut lui donner la possibilité d'entendre mais aussi la langue des signes.

Les sourds signants je les respecte. Signer est leur choix et la plupart d'entre eux sont très heureux comme ça.

Oui je suis d'accord sur le fait que certains parents implantent leur enfant parce qu'ils n'acceptent pas la surdité, ils veulent le rendre entendant. Mais tous ne sont pas comme ça!

À l'inverse je pense que ceux qui ne font pas implanter regretteront peut-être plus tard mais peut-être pas !

Oui bien sûr qu'il existe une discrimination envers les sourds on nous voit comme des idiots ou d'autres clichés du même style!

Je pense que dans la société d'aujourd'hui, entendre est important pour s'intégrer dans la vie professionnelle. Il y a des métiers qu'on ne peut pas faire si on entend pas. Mais la LSF est aussi primordial pour l'épanouissement.

Oui je pense qu'avec les progrès de la science l'implant va se reprendre de plus en plus.

Le plus gros cliché ? Sourd muet ! On me dit encore que je suis sourde muette alors que je parle !

Les sourds signants oui ils vivent en communauté et à réflexion je pense qu'ils se ferment trop aux entendants et aux autres sourds c'est dommage!

Ma décision de me faire implanter je l'ai prise pour avoir un meilleur avenir. La langue des signes n'entre pas en compte dans mon choix puisque pour moi on peut très bien cumuler les deux.

Je conclurai par dire que beaucoup de choses fausses circulent sur l'implant parmi les sourds signants et si on arrêtait de mentir là-dessus, peut-être que l'implant serait mieux accepté !

J'entend encore parfois certains sourds me dire qu'avec mon implant j'ai un trou dans la tête et qu'on a dû m'enlever une partie du cerveau.....!

C'est aberrant de voir de telles aberrations circuler parmi les sourds !

FSI 5

2- lien avec l'implant :

Je suis moi même implantée bilatérale

3-

a- Qui vous a annoncé le verdict?

l'ORL

b- Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes? explication de ce qu'est l'implant cochléaire et a laissé du temps pour la réflexion pour prendre la décision.

On ne m'a pas parlé de la langue des signes car j'ai une très bonne oralisation et que j'étais très bien intégrée socialement

c- Comment et pourquoi avez vous choisi l'implant? quels ont été les déclencheurs? Comment vous l'a-t-on présenté?

Parce que c'était mon derniers recours suite à une perte d'audition bilatérale. Comme un moyen qui me permettrait de retrouver une communication possible avec l'entourage en mettant en avant les réserves et l'inconnu (par rapport au téléphone, à la musique,...)

d- Avant l'opération comment communiquiez vous avec cette personne? et après? avant la perte d'audition bilatérale communication par vois orale grâce aux ACA puis suite à la perte d'audition, communication par lecture labiale et par écrit quand trop difficile à déchiffrer

4-

a- Quel rapport entretenez vous avec la surdité? Comme la considérez vous? (malédiction, maladie, handicap, différence??)

je considère la surdité comme une situation de handicap ou une différence mais non visible. Elle m'a permis de développer une force intérieure, une volonté de se battre au quotidien et une capacité à s'adapter aux situations.

b- Que pensez vous des parents qui n'implantent pas leur enfant sourd? (indifférence, négligence, compréhension??)

je ne pense pas que ce soit de l'indifférence ni une négligence mais peut être un manque d'information, d'explication, de témoignage, de rencontre avec d'autres parents et enfants implantés. Sinon, c'est tout simplement leur choix de vie.

c- Que pensez vous des sourds pratiquant la langue des signes?

c'est un mode de communication comme un autre. Ensuite s'il y a possibilité de s'ouvrir à d'autre modes de communication, c'est dommage de ne se cantonner qu'à la langue des signes, car la société actuelle n'est pas vraiment accessible à la langue des signes.

d- Certaines personnes pensent que les parents qui implantent leur enfant n'accepte pas leur handicap, qu'en pensez vous?

Pas d'accord ! On se doit de respecter le choix éclairé de chacun

e- A l'inverse, d'autres pensent que les parents qui n'implantent pas leur enfant vont le rendre dépendant et qu'il n'aura aucune autonomie plus tard, qu'en pensez vous?

Pas d'accord non plus. L'enfant pourra tout à fait être autonome et indépendant mais son parcours pour y arriver est semé d'embûches...

f- Pensez vous qu'il existe une discrimination envers les sourds comme il en existe une pour les étrangers par exemple? Si oui elle, à quoi est-elle due? (manque d'information,

cliché...) probablement qu'il y en a une, peut être pas aussi forte que d'autres types de discrimination. La raison première est le manque d'information et l'ancrage des clichés ("il est bête, il ne comprend rien,...")

g-Pensez vous que si il y avait autant de médecins que de professionnels de la langue des signes, l'implant serait concurrencé par la langue des signes?

Peut être ? Qui sait ?

h-Pensez vous que c'est l'implant ou la langue des signes qui le meilleur outil social pour s'intégrer dans la société? Pourquoi?

L'implant permet une intégration quasi normale dans la société d'aujourd'hui.

i- Pensez vous que dans les années à venir, tous les sourds seront implantés? Probablement que non car d'une part,tout dépend de l'origine de la surdité, de la faisabilité technique et médicale et d'autre part du respect du choix de vie de la personne concernée.

j-Selon vous est ce qu'on étiquette encore une personne qui entend pas comme un "sourd et muet"? pas à 100% mais oui encore.

k-Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne sourde? Sourd muet et personne déficiente intellectuelle

l- Concernant les sourds signants, considérez les vous comme appartenant à une communauté? Si oui comment la caractériseriez- vous? (ouverte, fermée...)

Oui et plutôt fermée car si l'on ne connaît pas la langue des signes, il est très difficile de s'y intégrer

m- A votre avis est ce que la vision que vous avez de la langue des signes a influencé votre choix?

Je n'ai pas de vision particulière sauf le fait que mes parents m'ont mis dans une école d'oralisation où la langue des signes était proscrite. Probablement que cela explique ma réussite et mon intégration sociale car peu de personnes savent que je suis sourde et ne se rendent compte que je suis sourde tant que je ne leur ai pas dit

ANNEXES II

M1

2- lien avec l'implant :

maman d'un enfant sourd profond bilatéral

3-

a- Qui vous a annoncé le verdict?

l'ORL à l'hôpital

b- Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes?

direct implant, aucun autre mode de communication envisagé que l'oral

c- Comment et pourquoi avez vous choisi l'implant? quels ont été les déclencheurs?

Comment vous l'a-t-on présenté?

surdité post-méningite, dans l'urgence, implant présenté comme réparateur, moyen technologique permettant une vie quasi-normale

d- Avant l'opération comment communiquiez vous avec cette personne? et après?

entendant avant l'opération, quelques signes depuis, bcp d'oral et bientôt LPC
4-

a-Quel rapport entretenez vous avec la surdité? Comme la considérez vous?
(malédiction, maladie, handicap, différence??)

différence

b-Que pensez vous des parents qui n'implantent pas leur enfant sourd? (indifférence,
négligence, compréhension??)

chacun fait ses choix selon ses convictions, chaque cas est différent, je peux comprendre

c-Que pensez vous des sourds pratiquant la langue des signes?

s'ils la pratiquent, c'est qu'ils en ont besoin

d-Certaines personnes pensent que les parents qui implantent leur enfant n'accepte pas
leur handicap, qu'en pensez vous?

J'accepte le handicap de mon fils, cela ne m'empêche pas de vouloir lui rendre la vie
plus facile, notre société est avant tout entendante, autant lui ouvrir toutes les portes

e-A l'inverse, d'autres pensent que les parents qui n'implantent pas leur enfant vont le
rendre dépendant et qu'il n'aura aucune autonomie plus tard, qu'en pensez vous?

C'est autre façon de vivre, une adaptation peut être un peu plus compliquée, mais tout à
fait faisable. La preuve, tous les sourds non implantés ne sont pas rejetés ou
malheureux, heureusement !

f-Pensez vous qu'il existe une discrimination envers les sourds comme il en existe une
pour les étrangers par exemple? Si oui elle, à quoi est-elle due? (manque d'information,
cliché...)

je ne dirais pas une discrimination, plutôt un manque d'ouverture comme face à
n'importe quel autre handicap. C'est souvent à la personne handicapée de faire le
maximum d'effort, malheureusement.

g-Pensez vous que si il y avait autant de médecins que de professionnels de la langue
des signes, l'implant serait concurrencé par la langue des signes?

Les 2 peuvent cohabiter sans problème, c'est bien dommage de toujours les opposer.

h-Pensez vous que c'est l'implant ou la langue des signes qui le meilleur outil social
pour s'intégrer dans la société? Pourquoi?

La langue des signes n'est pas intégrée dans la société française, certains sourds y sont
un peu pour quelque chose, trop fermé dans leur communauté, l'histoire de la Surdité en
France est très dure, il y a encore bcp de chemin à faire.

i- Pensez vous que dans les années à venir, tous les sourds seront implantés?

non, pas forcément; par exemple des parents sourds ne voient pas la nécessité
d'implanter leur enfant sourd

j-Selon vous est ce qu'on étiquette encore une personne qui entend pas comme un
"sourde et muet"?

OH oui !!!

k-Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne
sourde?

la question ci-dessus

l- Concernant les sourds signants, considérez les vous comme appartenant à une
communauté? Si oui comment la caractériseriez- vous? (ouverte, fermée...)

ça dépend des gens ! Je ne connais quasiment aucun signant, les seuls rencontrés sont les "intégristes sigants" rencontrés sur le web, ceux-ci sont très fermés !!! En tout cas, mon fils est suivi dans un centre spécialisé pour enfant sourd et bizarrement je n'ai jamais rencontré de personnes sourdes sigantes. Ou sont-ils ?

m- A votre avis est ce que la vision que vous avez de la langue des signes a influencé votre choix? non pas du tout. Mais je me demande comment l'apprendre, la formation la plus proche de chez moi est à 45min et l'emploi du temps avec un petit bout en pleine reéducation est déjà bien rempli !

M2

2- lien avec l'implant:

Mère d'une jeune fille devenue sourde à 16 mois (syndrome méningé)

3-

a- Qui vous a annoncé le verdict?

Mon premier ORL

b- Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes?

Il m'a envoyé vers un audio-prothésiste.

Puis j'ai rencontré des parents, d'un enfant sourd, ils m'ont présenté une association, et celle-ci m'a informée sur les différents moyens de communication, LSF, LPC (langage parlé complété), puis sur les appareillages.

c- Comment et pourquoi avez vous choisi l'implant? quels ont été les déclencheurs? Comment vous l'a-t-on présenté?

Pour ce qui est du choix de l'implant, c'est ma fille qui en a pris la décision.

Petite, elle n'était pas prioritaire pour un implant, car elle avait un gain prothétique et encore un peu d'audition.

Quand mon second ORL, lui a parlé de la pose de l'implant, elle a refusé. Etant donné que nous parlions de son avenir, j'ai suivi sa décision. Sachant que sa surdité allait s'aggraver et que ma fille prendrait en maturité, je lui ai laissé le temps d'y réfléchir.

Quand sa surdité a amplifié, elle s'est décidée à prendre rendez-vous chez l'ORL pour en savoir plus.

Elle sait que son audition ne sera jamais celle d'un entendant mais s'y rapprochera

d- Avant l'opération comment communiquez-vous avec cette personne? et après?

Petite c'était beaucoup avec la dactylogogie, la lecture labiale, et quelques signes, nous avons fait toutes les deux une formation de LSF, mais aussi bizarre que cela puisse paraître, nous ne l'utilisons pas. Maintenant je lui parle normalement et un peu trop fort à son goût (touche d'ironie). Elle évolue chaque jour un peu plus.

4-

a- Quel rapport entretenez vous avec la surdité? Comme la considérez-vous? (malédiction, maladie, handicap, différence??)

Pour moi la surdité est un handicap et une différence, mais qui peut aussi être un avantage, le sixième sens se développe, plus attentif, ressentir des choses différemment que les êtres soi-disant « normaux ». Handicap dans le sens où le sourd n'est pas tjrs au courant de ce qui passe à l'extérieur, car nous ne l'avons pas informé, les journaux télévisés qui ne sont pas tjrs sous-titré (de plus en plus nous retrouvons des sous-titrages, mais pas traduit dans sa totalité).

Compréhension du sens des phrases car l'intonation est importante et ils ne l'ont pas. Ca, peu de personnes entendantes le comprennent ou ne font pas l'effort de le comprendre, trop égoïstes à s'occuper d'eux mêmes

b- Que pensez-vous des parents qui n'implantent pas leur enfant sourd? (indifférence, négligence, compréhension??)

Je n'ai pas à juger ses parents, ils font ce qu'ils pensent être bien pour leur enfant, ou alors mal informé. Quand l'enfant grandira, il pourra décider lui-même si l'implant est faisable. Personne n'a le droit de juger l'autre. Il n'y a que les idiots qui le font.

c- Que pensez-vous des sourds pratiquant la langue des signes?

C'est leur langue, comme nous la langue française orale, je trouve cette langue très belle avec ses expressions du visage, il en ressort la colère, la joie, la tristesse, tout ce qu'ils ne peuvent dire avec leurs mains est complété par la mimique. Mais malheureusement pauvre pour pouvoir reproduire des phrases correctes. D'où la difficulté des sourds dans l'écriture proprement dite française. Valable pour le sourd oraliste, mais plus prononcé pour le sourd qui ne fait que signer.

d- Certaines personnes pensent que les parents qui implantent leur enfant n'acceptent pas leur handicap, qu'en pensez vous?

A ces personnes là, je voudrais leur dire qu'ils sont ignares, un enfant sourd reste sourd avec implant, l'handicap reste à vie, l'implant lui apporte un gain pour pouvoir suivre ses cours, jouer avec ses amis, répondre quand on lui parle. Mais dans son bain, dans son lit, il redevient un sourd. Et un parent est obligé d'accepter le handicap, s'il veut que son enfant avance, sinon il est lui aussi (le parent) un idiot.

e- A l'inverse, d'autres pensent que les parents qui n'implantent pas leur enfant vont le rendre dépendant et qu'il n'aura aucune autonomie plus tard, qu'en pensez-vous?

A ceux là, je leur dirais que les enfant avec un handicap ont besoin de plus d'attention, ils doivent tout apprendre avec plus de travail, c'est une rééducation à vie, car tous les jours ils verront des choses qu'ils n'ont jamais vu, ou liront un mot jamais vu, ils demanderont le sens. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils n'auront pas leur indépendance, ils trouveront eux même ce qui les aideront à avancer, justement parce que les bons pères leur ont été donné, depuis leur enfance, nos enfants sont des

combattants.

f- Pensez vous qu'il existe une discrimination envers les sourds comme il en existe une pour les étrangers par exemple? Si oui elle, à quoi est-elle due? (manque d'information, cliché...)

Oh oui, malheureusement, ils sont traité d'idiot, de débile, qu'ils ne feront jamais rien de leur vie, que les études longues pour eux c'est impensable. Mais si tous ces gens qui pensent ça, savaient tout ce que peut réussir un handicapé, ils en resteraient sur leurs fesses. Et la discrimination est valable pour tous les handicaps, je suis d'accord certains handicaps ne donneront pas une intégrité dans la société, mais laissons leur la dignité de réussir, même si ce n'est que d'écrire juste leur nom, c'est déjà une réussite pour eux et leurs parents.

g- Pensez vous que si il y avait autant de médecins que de professionnels de la langue des signes, l'implant serait concurrencé par la langue des signes?

Non, car chaque cas est différent, d'un sourd à un autre, et rien n'empêche de pratiquer la LSF.

h- Pensez vous que c'est l'implant ou la langue des signes qui le meilleur outil social pour s'intégrer dans la société? Pourquoi?

Sans aucun doute l'implant, quoi que encore pas très connu en France, sauf par ceux concernés. Nous vivons dans une société, où tout doit être parfait, alors une personne qui signe n'est pas parfaite, il n'est pas dans la normalité, d'où le problème pour faire accepter cette langue. Mais où se trouve la « Normalité » ?

i- Pensez-vous que dans les années à venir, tous les sourds seront implantés?

Non, tous les sourds ne peuvent pas avoir l'implant, pour des raisons médicales.

j- Selon vous est ce qu'on étiquette encore une personne qui entend pas comme un "sourd et muet"?

Parlons-en en 2010, on entend encore les gens dirent « sourd-muet », mais que je sache un muet n'a pas de corde vocale, un sourd a les cordes vocales, il peut parler si on lui apprend, il est certain que son intonation est totalement différente, et ce doit être fatigant pour lui de parler, car il n'entend pas son écho et ne sait pas s'il a bien dit ou pas.

k- Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne sourde?

Phrase courte : « regarde moi ce débile, il comprend rien ».

l- Concernant les sourds signant, considérez les vous comme appartenant à une communauté? Si oui comment la caractériseriez- vous? (ouverte, fermée...)

Oui, c'est une communauté, pour les sourds n'ayant cotoyé que des sourds, je dirais

qu'ils sont fermés. Mais on peut dire merci aussi à la société qui les a confortés dedans. Puis il y a les sourds qui voient d'autres personnes, ils sont plus ouverts d'esprit. Ils existent deux sortes de sourds l'oraliste et le gestuel, et ils ne sont pas tjrs d'accord entre eux. Le sourd gestuel pense que du fait de faire comme les gens « normaux », l'oraliste n'a rien à faire avec lui, mais ce n'est pas une majorité.

m- A votre avis est ce que la vision que vous avez de la langue des signes a influencé votre choix?

Le choix, c'est ma fille qui l'a fait, car elle seule pouvait le faire, mais nous n'avons pas tjrs le choix de laisser choisir l'enfant handicapé.

M3

2- lien avec l'implant:

3-

a- Qui vous a annoncé le verdict? Un Professeur en neurosciences cognitive - la surdité de Lisa a été difficile à dépister

b- Quelles pistes vous-a-t-il/elle donné? Vous a-t-on parlé de la langue des signes?

Au second rdv, après l'annonce, notre orl nous a expliqué qu'il existait des solutions, sans entrer dans les détails et nous a orienté vers un Centre spécialisé. Là, de suite, on nous a parlé de la LSF, du LPC et un suivi logopédique basé sur ces 2 approches a été mis en place de suite.

c- Comment et pourquoi avez vous choisi l'implant? quels ont été les déclencheurs? Comment vous l'a-t-on présenté?

Lisa ayant une surdité complexe (neuropathie auditive), on savait que les appareils auditifs classiques ne donneraient pas de résultats. Nous souhaitions mettre toutes les chances de son côté et lui apporter le bénéfice que peut procurer l'implant.

On nous a tous simplement expliqué le fonctionnement d'un implant, la différence avec une prothèse auditive classique, tout en gardant à l'esprit qu'il pouvait apporter un plus à Lisa mais qu'il ne serait pas un miracle

d- Avant l'opération comment communiquiez vous avec cette personne? et après?

Toujours en lsf, plus précisément en français signé, avec un complément de lpc car on garde la structure de la langue française mais le visuel de la lsf lui permet de s'épanouir dans l'échange avec les autres. En plus de la logopède, je suis en 2ème année de langue des signes en cours du soir.

4-

a- Quel rapport entretenez vous avec la surdité? Comme la considérez vous?

je considère que la surdité de notre fille nous a éveillé à d'autres choses, comme le fait de relativiser bdp de choses.

Même si aujourd'hui, je la sens épanouie, heureuse et gaie. Vivre avec un enfant sourd est une adaptation tous les jours. Elle est intégrée dans une école "classique" et cela a nécessité toute une préparation 1 an à l'avance. De même, vu que nous souhaitons qu'elle garde un contact avec d'autres enfants sourds. Nous nous rendons chaque semaine, dans un centre à 80km de la maison, pour lui permettre de rejoindre un groupe d'enfant de son âge avec lesquelles elle s'amuse pendant 1h30.

b-Que pensez vous des parents qui n'implantent pas leur enfant sourd?

personnellement, j'avais envie d'offrir toutes les possibilités à ma fille. J'aimerais qu'elle soit aussi à l'aise avec des entendants qu'avec des sourds. Lisa est métisse, belge et gabonaise. Elle devra déjà s'adapter à ces deux cultures. Je ne jugerai pas ces parents, comme moi j'ai pu être jugée. Chacun fait ce qu'il lui semble le mieux pour son enfant.

c-Que pensez vous des sourds pratiquant la langue des signes?

C'est super et il faut qu'il continue à transmettre cette langue

d- Concernant les sourds signants, considérez les vous comme appartenant à une communauté? Si oui comment la caractériseriez- vous?

Pour en avoir rencontré, j'ai parfois l'impression que ceux qui n'ont pas de liens avec des entendants (famille ou autres) ont tendance à rester entre eux et ne pas vouloir se mêler au reste de la société.

par contre, ceux qui ont l'occasion de rencontrer des entendants, ils se montrent généralement plus ouverts.

e- A votre avis est ce que la vision que vous avez de la langue des signes a influencé votre choix?

Non, la langue des signes est essentielle pour ma fille. Je savais que même avec l'implant, je continuerai la langue des signes.

f-Selon vous est ce qu'on étiquette encore une personne qui n'entend pas comme un "sourd et muet"? Pourquoi?

Malheureusement oui. je pense que dans le passé, les sourds étaient considérés comme moins intelligent et ils n'avaient personne pour revendiquer leur droits. Aujourd'hui, je pense que ça évolue rien que par le fait que des classes d'enfants intègre des enfants sourds. Cela joue fortement sur leur représentations. Ils le voient comme un des leurs, simplement!

J'en parle bcp aux parents de la classe de ma fille, à mes collègues, à toute personne à qui je peux évoquer ma situation.

g-Certaines personnes pensent que les parents qui implantent leur enfant n'accepte pas leur handicap, qu'en pensez vous?

C'est peut-être le cas pour certains parents. Je ne suis pas dans leur tête. Ceci étant dit,

j'en connais qui n'implante pas leur enfant mais qui ne pratique pas la lsf ... La plupart des parents d'enfants implantés que je connais utilisent la lsf. Je pense que ce sont ceux que je viens de citer qui acceptent davantage le handicap. Certains sourds adultes portent des prothèses auditives classiques mais sont contre l'implant (qu'on peut considérer comme un appareil auditif plus efficace)... cherchez l'erreur ...

h-A l'inverse, d'autres pensent que les parents qui n'implantent pas leur enfant vont le rendre dépendant et qu'il n'aura aucune autonomie plus tard, qu'en pensez vous?

Tout dépend du milieu où évolue l'enfant et de l'éducation qui lui sera donnée. On ne peut pas dire qu'un enfant non implanté ne pourra se débrouiller dans la vie. Ca n'a aucun lien avec la surdité!

i-Pensez vous qu'il existe une discrimination envers les sourds comme il en existe une pour les étrangers par exemple? Si oui elle, à quoi est-elle due?

Oui, je pense, surtout en terme d'accès à l'emploi. C'est, je pense, du au fait que la surdité est méconnue et qu'il y a encore plein de préjugés à abattre

j-Pensez vous que si il y avait autant de médecins que de professionnels de la langue des signes, l'implant serait concurrencé par la langue des signes?

Il faut arrêter de mettre les deux en concurrence. L'implant et la langue des signes sont tout à fait complémentaires. La preuve, c'est que dans certains pays, on communique avec les bébés entendants grâce au baby signe. Lisa commence à entendre mais je n'abandonne, en aucune façon, la langue des signes. L'implant ne fait de la personne implantée un entendant. Il lui ouvre l'accès au monde des entendants.

k-Pensez vous que c'est l'implant ou la langue des signes qui le meilleur outil social pour s'intégrer dans la société? Pourquoi?

Idem que pour ma réponse précédente. LSF et implant ne sont pas antinomiques! Malheureusement ou heureusement, nous vivons dans un monde créés par et pour les entendants. Alors, que ceux-ci fassent un effort est certes nécessaires mais une personne sourde doit également faire sa part du chemin vers l'intégration. L'homme est quand même né avec des yeux pour voir, et des oreilles pour entendre. Au même titre qu'une autre évolution technologique (comme l'implant dans la cornée chez l'aveugle ou la prothèse dans la jambe d'un amputé), si on peut offrir à une personne l'accès au monde sonore, je ne vois pas pourquoi on devrait s'en priver

l- Pensez vous que dans les années à venir, tous les sourds seront implantés?

Je n'ai pas vraiment d'idée sur la question. Mais l'implant sera de plus en plus performant comme toute autre évolution technologique alors peut-être que certains parents qui hésitent aujourd'hui oseront tenter le pas. Peut-être aussi que la langue des signes aura pris la place qu'elle mérite et que de plus en plus d'enfants, sourds ou non et leurs parents auront accès à cette langue et qu'elle sera vecteur d'intégration au même titre que n'importe quelle autre langue.

m-Selon vous quel serait le plus gros préjugé, stéréotype concernant une personne sourde?

Que sous prétexte qu'elle n'a pas le même niveau de langage en français, elle serait moins intelligente.

ANNEXES II

Définitions tirées des dictionnaires ordre chronologique

Dictionnaire françois de Pierre Richelet (1680)

def(surdité)

c'est une forte de vice de l'ouïe qui vient de l'oreille ou du cerveau & qui est cause qu'on entend pas ou que l'on entend, on ne fauroit distinguer les différents tons de la voix. Il y a une surdité naturelle dont on ne guérit point & une surdité accidentelle, qui vient de quelque maladie, ou autre chose, & cette dernière forte de surdité se peut guérir.

def(sourd)

qui est incommodé de la surdité.

Dictionnaire universel d'Antoine Furetière, le robert, paris (1690)

def(sourd)

qui ne peut entendre les sons, par quelque défaut de l'organe sur lequel ils font impression. On dit que les peuples voisins des Cataractes du Nil deviennent sourds, à cause du bruit continuel que font les eaux en tombant. Les sourds de naissance sont muets, à ce qu'on prétend.

def(surdité)

maladie de l'oreille qui a corrompu le sentiment de l'ouïe. La surdité est cause qu'on entend rien du tout, et est presque incurable, au lieu de la dureté de l'oreille se dit quand on entend les choses imparfaitement.

def(langage)

se dit figurément en Morale des signes muets, ou cris et sons inarticulés qui servent à connaître plusieurs choses. Les Cieux ont un langage muet, qui annonce la gloire du seigneur, dit le Psalmiste.

def(signes)

se dit aussi de gestes, actions ou autres marques dont les hommes sont convenus pour faire entendre les uns aux autres quelques pensées particulières. Les amants se font signes des yeux, de la tête, en se marchant sur les pieds, en se frottant la main de leur amour, de leur intelligence.

Nouveau dictionnaire françois de Pierre Richelet (1694)

def(surdité)

c'est une forte de vice de l'ouïe qui vient de l'oreille ou du cerveau & qui est cause qu'on entend pas ou que l'on entend, on ne fauroit distinguer les différents tons de la voix. Il y a une surdité naturelle dont on ne guérit point & une surdité accidentelle, qui vient de quelque maladie, ou autre chose, & cette dernière forte de surdité se peut guérir.

def(sourd)

qui est incommodé de la surdité.

Dictionnaire de l'Académie française, tome second, paris, (1694)

def(signé)

se dit auffi de certaines démonstrations extérieures, qui fervent à faire connoître ce qu'on pense. [...] se parler par signes.

def(sourd)

qui ne peut ouïr, par le vice, par le défaut de l'organe de l'ouïe. Il est devenu sourd, cette maladie l'a rendu sourd. Sourd de nature, il est sourd & muet.

Dictionnaire de la langue française, ancienne et moderne, de Pierre Richelet (1759)

def(surdité)

défait naturel ou accidentel qui vient de l'oreille ou du cerveau, qui ôte presque entièrement la faculté de ouïr les sons, & le pouvoir d'entendre ce qu'on dit, à moins qu'on ne parle fort et haut. On guérit de la surdité accidentelle mais on ne guérit point de la naturelle. Il y a aussi une surdité totale.

Dictionnaire critique de la langue française, JF. Feraud, M. Niemeyer Verlag, Tübinger, (1787)

def(sourd)

Qui ne peut ouïr, par l'obstruction naturelle ou accidentelle de l'organe de l'ouïe. [...] Les sourds de naissance sont toujours muets.

def(signé)

démonstration extérieure, qui fait connaître ce que l'on pense ou ce que l'on veut – Se parler par signes.

Dictionnaire de l'Académie française, tome troisième, berlin, (1801)

def(signé)

se dit pareillement de certaines démonstrations extérieures, qui servent à faire connaître ce qu'on pense. [...] se parler par signes.

def(sourd)

qui ne peut ouïr, par le vice, par le défaut, l'obstruction de l'organe de l'ouïe. Il est devenu sourd, cette maladie l'a rendu sourd. Sourd de nature, il est sourd & muet.

Dictionnaire analogique, Larousse (1936)

def (sourd)

La surdité :sourd, sourdaud, sourd comme un pot, sourd-muet. Surdité, cophose, surdité de naissance, accidentelle, sénile. Surdi-mutité...Subsurdité. Dureté de l'oreille, avoir l'oreille dure, paresseuse, insensible. Perdre l'ouïe. Avoir les oreilles bouchées, faire la sourde oreille. Se boucher les oreilles. Ne vouloir rien n'entendre.

Contre la surdité : oto rhino laryngologie, otoscope. Corner aux oreilles. Cornet acoustique. Trompe. Porte-voix. Alphabet des sourds-muets. Chirologie (langage des mains)

def (signé) → renvoie à la def(geste)

geste conventionnel [...]

Mimer, mime, mimique. Pantomime. Jeu muet. Scène muette. Signes. Signal

Dactylologie. Passe magnétique.

Bouffonnerie, faire les cornes, la nique, un pied de nez

Nouveau Larousse universel, dictionnaire encyclopédique en 2 volumes, Paris, (1949)

def(surdité)

[...] elle peut être congénitale (sourd-muet)

def (signe)

rien

def(langage)

système de signes permettant aux êtres conscients d'avoir des rapports entre eux. Cette définition générale convient à la fois à la parole humaine, aux langages par gestes, au cri-signal de certains animaux et au langage tactile de certains insectes

Dictionnaire Quillet de la langue française, l'art d'écrire et de bien rédiger, paris, (1956)

def(langage)

Tout ce qui sert à exprimer des idées ou des sensations par des signes, remplaçant la parole. Langage du geste, des yeux. Le langage des sourds-muets.

Dictionnaire de la langue française Lexis, Larousse, Paris, (1966)

def(signe)

Élément du langage, geste ou mimique qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir : les sourds-muets se parlent par signes

dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, le robert, paris, (1967)

def(signe)

mouvement volontaire, imagé ou conventionnel, destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire savoir quelque chose. Geste-signal. (pas de langue des signes)

def(langage)

tout système de signes permettant la communication entre les hommes, ou de rendre intelligible un ensemble complexe. [...] langage mimique, langage visuel, tactile.

Larousse 3 volumes en couleurs, paris , (1970)

def(signe)

Élément du langage, geste ou mimique qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir : Les sourds-muets se parlent par signes

Petit Robert, le robert, paris, (1972)

def(signe)

Mouvement volontaire conventionnel destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire

savoir quelque chose : geste, signal. (rien sur la langue des signes)
def(langage)

tout système de signes permettant la communication entre les hommes ou de rendre intelligible un ensemble complexe : le langage conventionnel, chiffré. Langage visuel, tactile. Langage mimique.- Par analogie langage des animaux (cris, chants, voix)

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Le robert, paris, (1974)

def(signe)

Mouvement volontaire conventionnel destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire savoir quelque chose : geste, signal. (rien sur la langue des signes)

def(langage)

tout système de signes permettant de servir la communication entre les individus, de rendre intelligible un ensemble complexe : langage visuel, olfactif, tactile, langage conventionnel, par signaux...[...] langage du geste, de la pantomime. Langage mimique, digital(V. Dactylolalie) des sourds-muets.

Dictionnaire de la langue française Lexis, Larousse, paris, (1975)

def(signe)

Élément du langage, geste ou mimique qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir : les sourds-muets se parlent par signes

LAFON, R. :Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, presse universitaire de France (1979)

def (surdit )

[...]

Tendance   se retrouver entre sourds, ceci cr e des facilit s de contact, de dialogue et de compr hension. On ne saurait l'interdire compl tement malgr  ce risque de s gr gation spontan e. Par contre, il faut faciliter au maximum les relations avec les biens entendants afin d'ouvrir des horizons, d' viter le repliement sur soi et l'usage exclusif de l'expression mimique et gestuelle dont on pourrait dire qu'elle est "la langue maternelle" des sourds : ils parlent avec leurs mains d'o  difficult  plus grande de la mise en jeu de la pens e abstraite

Nouveau dictionnaire analogique, Larousse, Paris, (1979)

def(sourd)

Se dit d'une personne qui ne per oit pas ou per oit difficilement les sons : Sourd de naissance, malentendant/ sourd et muet, sourd-muet/ un peu sourd, dur d'oreille

traitement des surdit  : Traitement chirurgical, cophochirurgie, tympanoplastie/ traitement m dical, vaso dilatateur, cortico des/ proth ses auditive, appareil  lectroacoustique

 ducation des sourds-muets :  ducation auditive, d mutisation, lecture sur les l vres, enseignement de la parole par des proc d s p dagogiques sp ciaux

def(signe)

mouvement qui permet de communiquer avec quelqu'un. Parler par signes. Geste.

Dictionnaire de la langue française Lexis, Larousse, Paris, (1979)

def(signé)

Élément du langage, geste ou mimique qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir : les sourds-muets se parlent par signes

SILLAMY N, Dictionnaire de psychologie, Bordas, (1980)

def(surdité)

Potentiellement, l'enfant sourd n'est pas moins intelligent que celui qui entend mais la pensée ayant besoin de se développer, l'absence de celui-ci constitue un obstacle difficile à surmonter, C'est ce qui explique que les jeunes sourds éprouvent tant de mal à accéder au plan de l'abstraction et des opérations formelles, alors que leur intelligence pratique peut se développer normalement.

Dictionnaire de poche de la langue française, analogique, Larousse, paris, (1980)

def(sourd)

Se dit d'une personne qui ne perçoit pas ou perçoit difficilement les sons : Sourd de naissance, malentendant/ sourd et muet, sourd-muet/ un peu sourd, dur d'oreille
traitement des surdit  : Traitement chirurgical, cophochirurgie, tympanoplastie/
traitement m dical, vaso dilatateur, corticoïdes/ proth ses auditive, appareil  lectroacoustique
 ducation des sourds-muets :  ducation auditive, d mutisation, lecture sur les l vres, enseignement de la parole par des proc d s p dagogiques sp ciaux

def(sign )

mouvement qui permet de communiquer avec quelqu'un. Parler par signes. Geste.

Dictionnaire des synonymes analogies et antonymes, Bordas, paris, (1981)

def(sourd)

dur d'oreille, indiff rent, insensible, inexorable, impitoyable, caverneux, s pulcral, creux, enrou , voil , indistinct,  touff , mou, cotonneux, doux (teinte), mat, vague, cach , secret, latent, clandestin, hypocrite, souterrain, t n breux, occulte.
Antonymes : aigu,  clatant, retentissant, sonore.

Le robert methodique, Le robert, Paris, (1982)

def(langage)

Tout syst me de signes permettant la communication. Langage chiffr , langage des animaux, langage des gestes.

Le petit robert, paris, (1982)

def(langage)

par extension : tout syst me d'expression et de communication que l'on assimile au langage naturel : langage des animaux, langage gestuel, mimique, les langages des arts.

def(sign )

mouvement volontaire, conventionnel, destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire savoir quelque chose. Geste-signal [...] Exprimer quelque chose par signes (sans paroles).

Dictionnaire de français, 35000 mots, Larousse, Paris, (1988)

def(signé)

Élément du langage, geste ou mimique qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir : les sourds-muets se parlent par signes

Grand Larousse universel, paris, (1989)

def(signes)

ensemble de gestes conventionnels et/ou symboliques qui constituent la base d'une communication non verbale : le langage des signes des sourds-muets.

Le petit robert, paris, (1990)

def(signé)

mouvement volontaire, imagé ou conventionnel, destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire savoir quelque chose. Geste-signal. (pas de langage des signes)

def(langage)

par extension

tout système d'expression et de communication que l'on assimile au langage naturel: langage des animaux, langage gestuel, mimique. Les langages des arts.

Grand dictionnaire universel du XIXème, Larousse Pierre, Lacour, (1991)

def (surdité)

La surdité de naissance se lie surtout aux vices de conformation. Elle entraîne fatalement la mutité. Il en est de même quand elle survient dans le bas âge. [...] Le traitement doit, au contraire, varier suivant la nature de la cause qui a produit ou qui entretient le mal. C'est ainsi qu'il doit s'adresser tantôt directement à l'oreille, tantôt au cerveau, tantôt au pharynx, tantôt enfin à l'ensemble même de la constitution du malade.

def (sourd)

privé du sens de l'ouïe.

De Bonald : "on est muet dès qu'on est sourd, quoi qu'on puisse être muet sans être sourd" (illust)

def (langue)

idiome d'une nation

Turgot : "les langues sont la mesure des idées des hommes" (illust)

Dictionnaire historique de la langue française, Le robert, (1992)

def(signé)

rien

def(langage) → cf def(langue)

faculté propre à l'homme de s'exprimer et de communiquer au moyen d'un système de signes produits par la parole ou par une écriture et, par analogie mais de manière

abusive, les formes d'expression des animaux.

Le grand robert, dictionnaire de la langue française , Le robert, paris, (1992)

def(signé)

mouvement volontaire, imagé ou conventionnel, destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire savoir quelque chose. Geste-signal. En ce sens, "signé" s'oppose généralement à langage. Communication par signes

Supplément au grand Larousse universel, Larousse, paris, (1992)

def(surdité)

[...] (classement des atteintes auditives)

dans le langage courant, il est convenu d'appeler "sourds" les personnes souffrant de déficiences sévères et profondes ou de cophose, et on réserve le nom de malentendant à ceux dont l'atteinte est moins profonde.

Le petit Robert langue française, paris, (1993)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage des signes des sourds-muets : langage iconique codé (geste, mimiques)

Dictionnaire de la langue française, lexis, Larousse, paris, (1994)

def(signé)

élément du langage, geste ou mimique, qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir. Les sourds et muets se parlent par signes.

Emile littré, dictionnaire de la langue française tome 6, (1994)

def(signé)

Démonstration extérieure pour faire connaître ce qu'on pense, ce qu'on veut. Les muets parlent par signes.

Grand Larousse universel, Paris, (1995)

def(signé)

ensemble de gestes conventionnels et/ou symboliques qui constituent la base d'une communication non verbale : le langage des signes sourds-muets

def(surdité)

L'enfant sourd peut communiquer soit par l'intermédiaire des codes gestuels, soit par la lecture sr les lèvres et l'utilisation de son système phonateur après démutisation et il semble que ces deux modes de communication soit la plus favorable actuellement

Nouveau petit Robert, le Robert, (1996)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage des signes des sourds-muets : langage iconique codé (geste, mimiques)

Grand usuel Larousse, dictionnaire encyclopédique, In extenso, Larousse, (1997)

def(signé)

ensemble de gestes conventionnels et/ou symboliques qui constituent la base d'une communication non verbale : le langage des signes sourds-muets

Larousse, dictionnaire de la langue française, Lexis, (1999)

def(signé)

Elément du langage, geste ou mimique qui permet de faire connaître une pensée ou de manifester un ordre, un désir : Les sourds-muets se parlent par signes

Le nouveau mémo encyclopédie, Larousse, paris, (1999)

def (surdité)

image de l'implant cochléaire

donne cause de la surdité chez adulte uniquement

"la tendance actuelle est d'appareiller ces surdités de plus en plus tôt"

def (langue)

toute langue est constituée d'un ensemble limité de sons (voyelle ou consonne) qui permettent de constituer un grand nombre de mots formant le lexique

Le petit Larousse illustré 2000, paris, (1999)

def(signé)

Mots, gestes, mimiques, etc... permettant de faire connaître, de communiquer. Se parler par signes

Le petit Larousse, grand format, paris, (1999)

def(signé)

rien sur la langue signée

Encyclopédie Thema Larousse, Paris, (2000)

langage gestuel : langage animal

Mémo Encyclopédie en un volume, Larousse, Paris, (2001)

def (surdité)

image de l'implant cochléaire

donne cause de la surdité chez adulte uniquement

"la tendance actuelle est d'appareiller ces surdités de plus en plus tôt"

def (langue)

toute langue est constituée d'un ensemble limité de sons (voyelle ou consonne) qui permettent de constituer un grand nombre de mots formant le lexique

Le grand robert de la langue française, robert, paris, (2001)

def(signé)

Mouvement volontaire, imagé ou conventionnel, destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire savoir quelque chose. geste/ signal- remarque : en ce sens "signé" s'oppose généralement à "langage". Communication par signes, répondre par signe.

Le petit robert, petit robert, paris, (2002)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage des signes des sourds-muets : langage iconique codé (geste, mimiques)

Le petit Larousse, grand format paris, (2002)

def (signé)

langage des signes : langage codé des sourds-muets fait de gestes et de mimiques

Le petit Larousse, grand format paris, (2003)

def (signé)

langage des signes : langage codé des sourds-muets fait de gestes et de mimiques

Le petit Larousse, grand format 100ème édition 2005, paris, (2004)

def (signé)

langage des signes : langage codé des sourds-muets fait de gestes et de mimiques

Le petit Larousse illustré, Paris, (2006)

def (signé)

langage des signes : langage codé des sourds-muets fait de gestes et de mimiques

Le petit robert de la langue française, petit robert, paris, (2006)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage des signes des sourds-muets : langage iconique codé (geste, mimiques)

Le petit robert de la langue française, petit robert, paris, (2007)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage des signes des sourds-muets : langage iconique codé (geste, mimiques)

Le nouveau petit robert de la langue française, Le robert, (2008)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage, la langue des signes : langage iconique codé (gestes, mimiques) utilisé par les personnes sourdes.

Le nouveau petit robert de la langue française, Le robert, (2009)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage, la langue des signes : langage iconique codé (gestes, mimiques) utilisé par les personnes sourdes

Le nouveau petit robert de la langue française, Le robert, (2010)

def(signé)

[dans le sens de geste-signal] communication par signes (sans paroles). Le langage, la langue des signes : langage iconique codé (gestes, mimiques) utilisé par les personnes sourdes

Le petit Larousse illustré, Paris, (2010)

def (signé)

langage des signes : langage codé des sourds-muets fait de gestes et de mimiques

Dictionnaire de psychologie sous la direction de R. DORON et F. PAROT, (2011)

def(surdi-mutité)

Surdit  congenitale ou pr coce emp chant l'acquisition normale du langage. Gr ce   une p dagogique sp ciale, les sourds-muets peuvent acqu rir,   partir de 5 ou 6 ans, un langage gestuel qu'ils utilisent entre eux, et aussi employer en partie la langue orale. Les enfants sourds-muets connaissent moins de mots que les enfants entendants du m me  ge. Jusqu'  6 mois, leurs vocalisations ne se diff rencient gu re de celles des entendants. Ces enfants r ussissent moins bien que les entendants dans les exp riences sur la perception de figure complexes impliquant des  tiquettes verbales, dans celles aussi sur l'extension des concepts. Cependant, la pens e op ratoire se d veloppe chez eux avec moins de retard que chez les aveugles.[...] Enfin, il convient de souligner que le langage des sourds-muets utilis s aux Etats-Unis (ASL) a pu  tre enseign  avec un certain succ s   des chimpanz s.

MOTS CLES :

représentation sociale

implant cochléaire

langue des signes

dictionnaire



Déclaration anti-plagiat

Document à scanner après signature
et à joindre au mémoire électronique

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : BOUMAIR PRENOM : Widad

DATE : 27.06.2014